



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

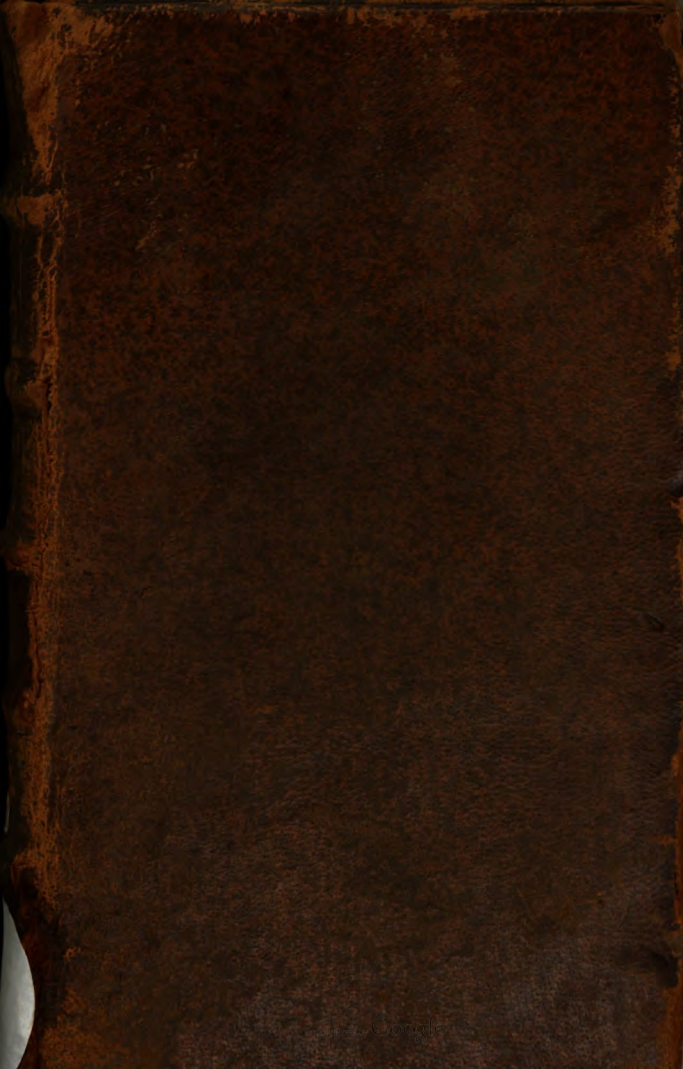
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



NOUVEAU MERCURE GALANT



A PARIS,

 M. DCCXV
Avec Privilege du Roy.

M E R C U R E
G A L A N T.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois
de Novembre
1715.

Le prix est 30. sols relié en veau , &
25. sols , broché.

A P A R I S,

Chez D. JOLLET , & J. LAMESLE ,
au bout du Pont Saint Michel,
du côté du Marché-Neuf ,
au Livre Royal.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi



MERCURE
NOUVEAU

D E D I E'

A SON ALTESSE ROYALE

M O N S I E U R

LE DUC DE CHARTRES.



*N aternum permanebit
memoria ejus. Le Regne
glorieux de Louis le
Grand sera present à la me-
Novembre 1715. Aij*



4 MERCURIE

moire des hommes jusqu'à la fin des Siecles. Les premiers esprits des Nations de la terre ont celebré les merveilles de ses actions, & chacun à proportion de son génie a voulu chanter ses louanges. Ceux qui y ont mieux réussi en ont remporté les Lauriers qu'ont mérité leurs chants. Les autres contents de se montrer sur la Lice, ont fait ce qu'ils ont pû pour remplir cette brillante carrière : & leur cœur a suppléé avec éclat, où leur esprit n'a pas triomphé. Toutes les Odes qui ont concouru avec

GALANT. 5

celle de M Roy pour le Prix de
l'Académie qu'il a remporté,
font de cette nature, & il n'en
est pas une qui ne fasse hon-
neur à leurs Auteurs. Celle
qu'on va lire est de ce nombre.

O D E

Sur les avantages de la Paix,
& l'obligation que nous
avons au Roy de nous l'a-
voir procurée.

*Quel attrait pour toucher ma
Lyre*

*Aimable Paix je te revoy
Et ton retour dans cet empire
Remplit les destins de mon Roy.*

A iij

6 MERCURE

*Que tu dois nous paroître belle
Lors que d'une gloire nouvelle
Tu courras ce Roy genereux :
A quelque prix que de la guerre.
Ta presence affranchist la terre
Tu meriterois tous nos vœux.*



*Dés que la Discorde inhu-
maine*

*Arallumé les feux de Mars,
Quelle affreuse & tragique Scene
S'offre à mes yeux de toutes parts.
Je voy des campagnes détruites,
Des Villes en cendre réduites,
Des tas de cadavres sanglants,
Les Arts, les Sciences languissent
Les Vertus & les Loix gemissent,*

GALANT. 7

Et les Trônes sont chancelants.



*Les Nations s'entre-détruisent
Leurrage égale leur terreur,
Leurs champs sont déserts ou
s'épuisent*

Pour nourrir l'avidité fureur.

*La société qui leur reste
N'est plus qu'un commerce funeste
De pleurs, de meurtres, de débris.
Leurs biens, leur éclat, leur puis-
sance*

*De l'orgueil & de la ven-
geance*

Sont ou l'instrument ou le prix.



Tu dissipes tous ces orages

A IIIJ

8 MERCURE

*Douce Paix , mere des plaisirs ,
Tu repares tous nos naufrages ,
Tu combles nos plus chers desirs ;
Sous ton Regne tout rit , tout brille ,
Ainsi qu'une seule famille
Tu réunis tous les humains :
Les seuls combats où l'industrie
Triomphe des maux de la vie
Deformais exercent nos mains.*



*Par toy le seul espoir réveille
Le Laboureur dans nos hameaux ,
Sans crainte le Berger sommeille
Tandis que paissent ses troupeaux ,
La terre avec plaisir féconde
S'empresse à prodiguer au monde
Ses dons chaque jour renaissants :*

GAILANT. 9

Trop heureuse que sa richesse
Soit de plaisir & de tendresse
Un lien entre ses enfants.



O gloire pure & legitime
Des Héros amis des mortels,
Vous à qui seule nostre estime
Doit de l'encens & des Autels.
Le peuple, les Princes, les sages
Vous donnent icy leurs suffrages
Plus contents encor qu'ébloüis ;
La Paix qui finit nos alarmes
Etale en ce jour tous vos charmes
Dans l'éclat dont brille Loüis.



Ce sont ses vertus & son zele
Supérieurs même aux revers,

10 MERCURE

*Par qui la Discorde cruelle
Est rentrée au sein des enfers.
Son cœur par un effort suprême
A vaincu sa fortune même
Et celle de ses ennemis,
Et ce grand Roy comblé de gloire
Par sa sagesse & la Victoire
Les force d'estre ses amis.*



C'est ainsi que Dieu récompense

*Ce Heros qui dans ses projets
A ses enfants, à sa puissance
Osoit préférer ses sujets.
Sur son sang seul & sur sa tête
Sa main attirant la tempête
Se plaisoit à nous mettre au Port.*

GALANT. II

Non quelque ardeur qui nous
anime

Nos voix d'un ton assez sublime
Ne pourroient chanter cet effort.



Mais ta destinée éclatante
Louïs doit suffire à ton cœur,
Ton peuple au gré de son attente
Te revoit paisible & vainqueur,
Tu n'as point perdu l'avantage
Qu'un Règne glorieux & sage
Te donne sur les plus grands
Rois,

La terre encor surprise admire
Et tes vertus & ton empire
Et ton bonheur & tes exploits.



Tel est l'agréable partage

12 MERCURE

*Que dans ses fruits t'offre la Paix,
 Tu vois sur le Throsne du Tage
 Ton sang affermy pour jamais,
 L'Heresie impie & perfide
 De tes malheurs toujours avide
 Contre toy n'espere plus rien:
 Du couchant jusques à l'aurore,
 Des Etats la France est encore
 Le plus puissant, le plus Chrétien.*



*9^r Otium è tanto subitum tu-
 multu quis Deus fecit. Sen.
 Trag.*

PRIERE POUR LE ROY.

*Conserve nous Loüis, prolonge
 sa carrière,*

GALANT. 13

Dieu tout puissant la terre
entiere,

Prend part aux vœux que je te
fais,

Elle doit trop cherir un Roy juste
& modeste

Dont le pouvoir propice & fécond
en bien-faits

Ainsi que ton pouvoir celeste
Dans son éclat vainqueur n'en-
fante que la Paix.



L'Ode qu'on vient de lire
fut faite, comme on l'a dit,
sur les avantages de la Paix, &
sur l'obligation que nous
avons à Louis le Grand de nous

14 MERCURE

l'avoir procurée : celle cy est
une des meilleures qu'on ait
faites sur la mort de ce grand
Roy.

LE CŒUR DE LOUIS LE GRAND.

O D E.

*Tuy, devant qui fond & s'a-
bîme
Tout l'orgueil des foibles humains,
Qui tiens sur son thrône sublime
Leur sort suspendu dans tes
mains,*

GALANT. 15

Devant qui comme de fantômes
Passent les Rois & les Royaumes
En un instant évanouis,

DIEU, seul grand & souverain
maître,

Tu fais donc hélas disparoître
La Grandeur même de Loüis.



Ta gloire est l'écuëil adorable
Où se brise toute grandeur,
Dont on voit l'éclat peu durable
Se perdre dans ta profondeur.
Je ne viens point par des blasphê-
mes

Censurer tes ordres suprêmes
Dont tu nous voiles les secrets :
Mais au plus grand de nos Mo-
narques

16 MERCURE

*Lasse-nous donner quelques
marques*

De nos plus sensibles regrets.



*Daigne d'un souffl' salutaire
Animer mes tristes accens,
C'est au poids de ton sanctuaire
Que j'ose pezer mon encens.*

*Si ton œil , à qui rien n'impose ,
Trouve le prix de chaque chose
D'un regard sûr et pénétrant ,
Souffre qu'à sa faveur je sonde
Un cœur plus vaste que le monde ,
Dont tu le rendis conquérant.*



*Il est temps qu'aux yeux de
l'Europe*

Qui

Qui vit tant de pompeux dehors ,
 Ce cœur s'ouvre & se développe
 Pour montrer ses rares trésors.
 Paraissez Vertus , seules Reines
 D'un cœur qui vous fit souverai-
 nes

Des peuples soumis à ses loix.
 C'est à vous qu'exilant les vices,
 Loix consacra les premices.
 Et la suite de ses exploits.



* La Discorde pâle & trem-
 blante

Sentit alors ses premiers coups ,
 Et jetta d'une main sanglante
 Le fer qu'aiguïsoit son courroux.

* Les Guerres civiles.

Novembre 1715. B

18 MERCURE

*Malgré ses secretes pratiques ,
Quand nos ennemis domestiques
Furent comme elle ensevelis ,
* Perirent d'un commun nau-
frage*

*Ces voisins jaloux qu'un ombrage
Avoit armé contre les Lys.*



*Alors au bruit de son tonnerre
Loüis renversant les Estats
Fit taire devant luy la terre ,
Contrainte à flechir sous ses pas.
Il parut , & ternit la gloire
Des anciens guerriers , dont l'his-
toire*

Fait respecter le souvenir ,

** Les Guerres étrangères,*

*Et son heroïsme fidele
En fit un éternel modele
De tous les Heros à venir.*



*Alors le barbare ministre
De l'insatiable Fureur ,
Le Duel au regard sinistre ,
Cessa d'anoblir la valeur.
Enfin l'ignorance éperduë ,
Et la mollesse confondue
Chercherent de nouveaux rem-
parts ,
Laisant triompher dans nos villes ,
Comme dans leurs propres azyles ,
Les Vertus , les Loix , & les
Arts.*



Bij

20 MERCURE

Cœur auguste, tu fus la source
 De tant de miracles divers,
 Qui du Midy jusques à l'Ourse
 Étonnerent tout l'univers.
 Le Devoir te servit de phare,
 Et la fermeté la plus rare
 Fut l'ame de tes actions.
 Chez toy la justice épurée,
 Et par la douceur tempérée,
 Tint la place des passions.



Si pourtant un nuage sombre
 Ternit l'éclat de ce grand cœur,
 N'en faisons point rougir ton
 ombre,
 Louis, tu pleuras ton erreur.
 Tu le sçais, ô Pieté sainte,

Qui dans ce cœur versant la crainte
Du souverain Seigneur des Rois,
Et gravant en lettres de flamme
L'humble respect dans sa grande
ame ,
Oses réclamer tous tes droits.



* Rappelons-nous ce temps
funeste

Où seule tu fus son support ,
Quand de la vengeance celeste
La France redouta l'effort ;
Quand le Seigneur , jadis propice ,
Creusa sous nous le precipice ,
Que sa main depuis a comblé.
Il sentit pour lors , Dieu s'vère ,
L'énorme poids de sa colere ,

* Les malheurs de la France,

22 MERCURE

Mais il n'en fut point accablé.



** Non que tout l'Empire en
allarmes ,*

*Et l'espoir du thrône abatu
N'arrachât à Loüis des larmes
Qu'il déroboit à sa vertu.*

*Mais toujours sous ta main puis-
sante ,*

Soit terrible , soit bienfaisante ,

Il apprit à s'humilier ,

Et sa constance inébranlable

Contre un courroux inévitable

Le couvrit de son bouclier.



*C'est à l'abri de cette égide
Qu'il envisagea le trépas*

** La mort des Princes,*

GALANT. 23

De cet œil tranquille , intrepide ,
Dont il le vit dans les combats.
L'avenir pourra-t-il le croire ?
Plus Heros que dans la victoire ,
Il expire avec majesté ,
Et sa gloire qui s'éternise ,
Dans le sein de la mort surprise
Enfante l'immortalité.



Grand Dieu , qu'une faveur
nouvelle

Suive les biens que tu nous fis ,
Répans cette gloire immortelle
Sur son auguste Petit Fils.
Donne-luy les jours de ces Princes
Que tu ravis à nos Provinces ,
Et qui revivent en luy seul.

24 MERCURE

*Aidé du Prince qui le guide ,
Qu'il puise la grandeur solide
Dans le cœur de son Bisayeul !*



*Puisse à jamais ce sacré gage ,
Ce cœur le plus cher de ces dons ,
Voir renouveler d'âge en âge
Le tribut que nous lui rendons.*

Peuples du Tybre & de l'Euphrate,

*Quelque vanité qui vous flate,
De nostre sort soy z ja'oux.
Trop fiers de posséder les cendres
Des Césars & des Alexandres ,
Vous fûtes moins heureux que
nous.*

P. BRUMOY, D. L. C. D. J.
Le

Le 12. de ce mois les Jesuites du College de Louis le Grand rendirent les devoirs funebres au feu Roy, avec tout l'appareil & toute la magnificence, qu'on avoit droit d'attendre de leur reconnaissance envers la sacrée Personne de leur Fondateur.

La Ceremonie commença le matin par un Service solennel. Outre plusieurs personnes de consideration qui composoient l'Assemblée, on avoit fait choix de cent Pensionnaires d'une qualité distinguée, qui tous en grand deuil rem-

Novembre 1715. C

26 MERCURE

plissoient la Nef de la Chapelle, ayant à leur teste le Chevalier d'Orleans, qui menoit le deuil. Le reste au nombre de trois cens furent obligez de demeurer dans les Tribunes, parce que le Cataphalque occupoit une grande partie du terrain.

Le soir le P. Porée, l'un des Professeurs de la Rhétorique, prononça l'Eloge funebre du feu Roy avec l'applaudissement general de la plus nombreuse & de la plus auguste assemblée qui se soit vüe depuis long-temps dans leur College : Les Cardinaux de

Polignac & de Bissy , trente
Prélats , tant Archevêques
qu'Evêques , plusieurs Abbés
de distinction , des Con-
sillers d'Etat , Messieurs les Avo-
cats généraux , plusieurs Prés-
sidents & Conseillers du Parle-
ment , & des autres Cours Su-
périeures honoreront de leur
présence la Cénémonie.

Lorsque tous ces Messieurs
eurent pris chacun leurs places,
le Pere Porée prononça en La-
tin l'Oraison funebre du Roy.
Le nom de l'Orateur fait
l'Eloge de sa piece, & sa répu-
tation pouvoit seule répondre

à la gloire de la piece. **G ij**

28 MERCURE

du succès. On n'a pas oublié celle qu'il fit il y a quelques années à la mort de Monseigneur le Dauphin. On y admira dès lors, ces rares talens pour l'Eloquence qui le font regarder comme un des premiers Orateurs de nostre siècle.

C'est peu de dire qu'on reconnoist le même Auteur dans la piece dont nous parlons icy. Il a fallu qu'il se surpassât luy-même, pour remplir toute l'idée que des vertus heroïques & le plus beau de tous les Regnes avoient fait concevoir du Prince qu'il avoit à représenter. Rien de plus heureux

& de plus noble que le dessein que fournissoit naturellement le surnom de Grand que toutes les Nations n'ont pû refuser aux éminentes qualitez de Louis XIV. L'Orateur s'y attachant, a montré dans les trois parties de son discours que ce Prince a mérité un surnom si glorieux, parce qu'il a esté * Grand dans la guerre, plus grand dans la Paix, & très grand par tout ce qu'il a fait en faveur de la Religion.

Dans la première partie l'Orateur commence par re-

* Division.

C iij

30 MERCURE

connoître trois sources de grandeur pour les Princes obligez de faire la guerre, soit qu'on la fasse avec succès sous leurs auspices, soit qu'on la fasse sous leurs auspices & par leur conseil, soit enfin qu'ils contribuent personnellement au succès de la guerre qui se fait par leur conseil & sous leur conduite. Ensuite, passant sous silence toutes les entreprises glorieuses à la France sous les auspices de son Roy encore jeune, l'Orateur vient tout d'un coup à celles que ce Prince a fait réussir par ses con-

seils ou par la valeur. Là il dé-
 peint tout ce qui peut rendre
 un Roy grand dans l'art mili-
 taire, à sçavoir de grandes
 guerres, de grandes vertus,
 de grandes actions, de grands
 événemens, & il conclut que
 toutes ces choses qu'on voit
 séparément dans les autres
 regnes, se trouvant réunies
 ensemble dans celuy du feu
 Roy, ont justifié le surnom de
 grand qu'il a porté.

On conçoit aisément quel
 vaste champ s'ouvre icy à l'O-
 rateur; un seul mot qu'il die
 fournit plusieurs pensées à

C iij

32 MERCURE

l'Auditeur. Quelques momens d'attention qu'on luy donne, ne laissent rien ignorer des exploits belliqueux d'un regne aussi fertile en evenemens qu'il est singulier dans sa longue durée; l'énergie de l'expression supplée à la précision du stile pour ne rien omettre de considerable, presque au même instant on se trouve transportée à la suite de son héros en Flandre, en Espagne, en Savoye, en Italie, en Allemagne, en Afrique, en Amerique, sur Mer & sur Terre pour y admirer des prodiges de sagesse dans

les confens ; & de valeur dans
l'exécution ; & l'on est surpris
d'apperecevoir sous le même
point de vûe, batailles gagnées,
sièges de Villes prises, armées
nombreuses mises en déroute,
Provinces conquises, guerres
domestiques, étrangères, heu-
reusement terminées ; cent
peuples jaloux humiliez, au-
tant de Nations ennemies con-
traintes d'implorer la clemence
ou de solliciter l'alliance d'un
Roy presque toujours victo-
rieux, & mille autres faits mer-
veilleux que l'antiquité fabu-
leuse n'osa même inventer

34. MERCURE

en faveur de ses Heros, &ant
 elle les eût éloignez du vray-
 semblable, mais que la verité
 de l'histoire scaura depeindre
 dans la vie de Louis le Grand,
 sans craindre le soupçon de
 flatterie ou d'infidélité. *Orateur*
 Tant de faits memorables
 réunis ensemble ne laissent plus
 aucun doute que Louis XIV.
 n'ait esté grand dans la guerre;
 mais on trouvera quelque chose
 de plus heroïque, pour mon-
 trer qu'il a esté encore plus
 grand dans la Paix: tout autre
Orateur auroit peu se faire é-
 choüé à cette seconde proposi-

sition; le Pere Porrecé l'a prouvé
 invinciblement dans sa secon-
 de partie, en faisant voir qu'il
 est plus glorieux à un Prince
 de réparer ou d'augmenter les
 forces de son Empire que d'en
 étendre bien loin les limites;
 de reformer par de sages loix
 les abus qui se sont glissez par-
 mi les peuples, que d'imposer
 la loy aux étrangers; de faire
 fleurir les beaux Arts dans le
 sein du Royaume; que de
 porter audehors la terreur de
 son nom & d'étonner l'Univers
 par le nombre & la rapidité
 de ses conquêtes; ce que Louis

36 MERCURE

le Grand a eu le bonheur de faire pendant la Paix ; que le bien de l'Etat & l'amour de ses Sujets luy ont fait quelque-fois rechercher aux dépens même de sa propre gloire , & plus souvent accorder à ses ennemis aussi charmez de sa modération au milieu de ses triomphes , qu'ils avoient été effrayez de sa puissance durant tout le cours de ses victoires.

L'Orateur parcourt ensuite les fruits précieux de la Paix que la sagesse & la vigilance de Louis le Grand ont fait goûter à ses Sujets , la facilité

du commerce & l'abondance établies dans le Royaume par tous les moyens imaginables, la fureur des Duels reprimée, moins par de sanglantes exécutions, que par la seule crainte de déplaire au Prince qui s'engage par serment à punir les coupables, les fréquentes divisions de la noblesse & du peuple assoupies, en adoucissant d'un costé la fiere domination, & en humiliant de l'autre l'insolence revolee; la faveur ou l'avarice qui s'étoient glissez dans quelques Tribunaux, bannies par les soins du Prince

38 MERCURE

& par les conseils de cet auguste Senat, où l'on trouve la Justice toujours voilée, & toujours prête à employer son autorité à la défense de la vertu, ou ses vives lumières à prononcer d'équitables Arrêts qui peuvent servir de regles à tous les Juges de la terre; les sçavans & les lettrés chers, favorisez des regards bien-faisants de la Majesté Royale; les beaux arts mis en honneur & portez dans la France à leur dernière perfection, par les fréquentes largesses que le Prince répand

avec profusion sur tous ceux
 qui y excellent; ce sont autant
 de monuments consacrez à
 l'immortalité pour éterniser
 le souvenir d'un Roy encore
 plus grand dans la Paix que
 dans la guerre, autant de té-
 moignages incontestables qui
 servent de preuve à cette se-
 conde Partie, et qui nous ob-
 ligent à ne puis-je au moins
 emprunter de l'Orateur les
 grands traits & les nobles ex-
 pressions qu'il a sçû y mettre
 en oeuvre pour faire un parfait
 caractère du Prince que les
 droits de son sang, les besoins

400 MERCURE

pressans de l'Etat, la supériorité du mérite personnel, tous les vœux des grands & du peuple appelloient également au Gouvernement de la France; ce seroit en faisant de ce Prince le plus bel Elogé qu'on puisse imaginer, le dépeindre tel qu'il est dans l'esprit & dans le cœur de tous les bons François, & en même temps procéder à l'Orateur toutes les louanges qu'il mérite.

Reste-t-il encore quelque chose de plus considérable pour faire voir que Louis XIV. grand dans la guerre, plus

GALANT. 41

plus grand dans la paix, a esté
tres grand par ce qu'il a fait en
faveur de la Religion : ouïy,
l'Orateur le montre dans sa
troisième partie en disant d'a-
bord que la Paix & la Guerre
partageants successivement
la vie des Princes, leur laissent
moins le loisir de faire de gran-
des choses dans l'un ou dans
l'autre ; au lieu que la Reli-
gion qui relève les actions des
Princes, & qui doit les accom-
pagner par tout jusqu'au tom-
beau, les met en état d'entre-
prendre & d'exécuter pour
elle de tres grandes choses.

Novembre 1715. Daub

42 MERCURE

durant tout le cours de leur vie ; il fait après cela l'application de ce principe à son sujet, en avançant que Louis XIV. a exécuté de très grandes choses pendant tout le temps de sa vie en faveur de la Religion, soit en la vangeant par ses Edits des insultes qu'elle a reçu de ses ennemis ; soit en contribuant de ses bienfaits à l'amplifier & à l'établir dans toutes les parties du monde, soit en l'honorant & la faisant respecter de ses sujets par l'édification de ses exemples.

2 L'impiété & l'hérésie sont deux ennemis puissants qui se

soit élevé de tout temps con-
 tre la Religion ; l'Orateur nous
 fait remarquer que la piété d'un
 Roy tres-chrestien , qui portoit
 avec justice le titre glorieux
 de fils aîné de l'Eglise , confa-
 cra le premier de ses Edits à la
 destruction des blasphêmes
 que des langues impies osoient
 proférer contre la Divinité.
 L'Orateur nous fait voir ensui-
 te les soins du Roy à extirper
 le Calvinisme, le ^{malinisme} Jansenisme,
 & le Quietisme, que le zele de
 ce Prince, le plus religieux qui
 fut jamais, combattit en dif-
 ferens temps.

44 MERCURE

Je passe sous silence tant de Temples superbes érigés au Seigneur sur les ruines de l'herésie détruite ; tant d'asyles de la charité ou fondés avec une magnificence Royale , ou plus amplement pourvus pour fournir aux besoins differens des miseres publiques & particulieres ; tant de Missions Etrangères soustraites de la protection & de ses bienfaits chez les Nations infidelles , qui n'ont souvent permis la Prédication de l'Evangile , ou reçu favorablement les Ministres de la sainte Pa-

GALANT. 45

role, qu'à la recommandation de ce grand Monarque dont elles avoient conçu une si haute idée.

Est il aucune partie du monde, ajoute l'Orateur, où par ordre du Prince religieux dont nous pleurons la perte, les intérêts de la Religion n'aient pas toujours été préférés à ceux du Prince même?

Mais je ne puis omettre enfin ce que l'Orateur rapporte des grands exemples de vertus Chrétiennes qui ont fait honneur à la Religion, & qui rendent si précieuse devant

46 M ER C U R E

Dieu & devant les hommes la
memoire du Prince qui les a
donnez pendant sa vie & jus-
qu'à sa mort. Exemples de re-
connoissance & de respect
pour Dieu dans le temps de
la prosperité; exemples de fer-
meté & de penitence dans
l'adversité, qui met souvent
les plus grands Heros au ni-
veau des autres hommes;
exemples de fidelité & de sou-
mission aux Ordres de la Pro-
vidence dans l'eclypse de la
victoire, ou dans la perte de ses
enfants; exemples de tranquillité
d'esprit & de detachment

du monde aux approches du dernier moment qui nous ravie un Prince digne de l'immortalité sur la terre, si ses vertus morales & chrétiennes ne luy en avoient mérité une plus glorieuse dans le Ciel.

L'Orateur fait voir en cet endroit que chez luy le cœur parle encore plus éloquemment que l'esprit. Rien de plus beau que les sentimens chrétiens qu'il a eu soin de recueillir de la bouche du Roy mourant, qui s'attendrissant sur les larmes qu'il voit couler autour de luy, console luy même les

48 **MERCURÉ**

Princes de son sang de la mort
prochaine d'un si bon pere ,
& les Grands de sa Cour ses fi-
delles Sujets , de la perte irre-
parable d'un si grand Roy :
rien de plus touchant que les
vœux ardens que l'Orateur
adresse au Ciel en faveur du
jeune Roy , seul reste , mais
reste précieux d'une Famille
auguste , si nombreuse il y a
quelques années , & mainte-
nant presque toute ensevelie
dans la poussiere du tombeau ;
enfin rien de plus achevé que
l'éloge que l'Orateur fait en-
core icy de Monseigneur le
Regent ,

Regent , en qui il dit que le jeune Roy retrouvera les grands exemples de son Pere , la tendresse de son Ayeul , & les sages instructions qu'un grand genie & une longue experience pouvoient luy faire attendre de son Bisayeul.

Il n'est pas étonnant après cela que l'Orateur ait réüni en sa faveur tous les suffrages d'une illustre & nombreuse assemblée composée de Cardinaux , de Prelats , & de plusieurs personnes distinguées dans la robe & dans l'épée. Il me pardonnera si je n'ay pas donné icy

Novembre 1715. . E

50 MERCURE

une idée assez avantageuse de
la piece. J'avoüe de bonne
foy que je n'ay pû exprimer
toutes les beautez que j'y ay
remarqué ; mais peut - estre
auray je au moins excité la
curiosité du public qui s'em-
pressera de la lire si tost qu'elle
paroistra , & cela seul me fait
esperer que l'Orateur & le
public me sçauront bon gré
de mes bonnes intentions.

On distribua un grand
nombre de pieces de Vers
Latins & François à la louange
du feu Roy , meslez des plus
justes regrets, qui ne peuvent

GALANT. 51

estre adoucis que par les espérances que donne le jeune Monarque sous la conduite du Prince, qui, pour le bonheur de la France, est chargé de son éducation & du gouvernement du Royaume pendant la minorité.

Le lieu où fut prononcé le discours étoit aussi superbement décoré que le peu d'espace qu'il renferme, & la tristesse du sujet le pouvoient permettre. L'obscurité générale causée par la tenture de deuil étoit relevée par trois lez de velours semez de fleurs de lys d'or &

E ij

52 MERCURE

de larmes d'argent , au dessus desquels regnoit un contour de festons formez par des toiles herminées, qui faisoient un bel effet.

Sur une corniche élevée de huit pieds de terre étoient posées huit grandes pyramides décorées de riches Ecussions de France & de Navarre , dont l'extrémité portoit jusqu'au plafond. Les entre deux de ces pyramides étoient occupez de magnifiques cartouches où la vie de Loüis le Grand étoit représentée sous des symboles heroïques qui composoient

autant de Devises ; qui toutes avoient pour corps le Soleil , que le feu Roy avoit adopté pour son symbole.

La première Devise representoit sa Naissance , d'autant plus admirable, qu'elle fut plus longtemps attendue & plus ardemment désirée. Le corps de la Devise étoit un Soleil qui commence à paroître sur l'horizon , avec ces paroles Italiennes : MARABIL'. SUBITOQUE NASCE ; *Dés sa naissance il a de quoy charmer.*

La seconde marquoit les commencements heureux de

54 MERCURE

son Regne , signalez par la force & la sagesse avec laquelle il dissipa les troubles & les dissensions domestiques , & surmonta les efforts des Ennemis Etrangers. Cette Devise avoit pour corps le Soleil, qui paroît entier sur l'horizon , & qui écarte les nuages formez par les vapeurs de la nuit ; ces deux mots Latins: OBSTANTIA VIN-
CIT , luy servoient d'Ame, qui signifient : *Rien ne s'oppose à luy, dont il ne vienne à bout.*

La troisième exprimoit les premières Conquestes du Roy si rapides & si impreveuës qu'

elles jetterent dans toute l'Europe la crainte & l'épouvante. Le Soleil au milieu des nuages, dont il forme les éclairs & la foudre, faisoit le corps de cette Devise, qui avoit pour Amces paroles : INCERTUM CUITELA PARET, *Qui sçait où porteront ses traits ?*

La quatrième designoit la triple Alliance contre la France, & qui tourna à la gloire du Roy par le succès avec lequel il scût confondre cette Ligue formidable. On avoit peint des Vents, qui par leurs souffles impetueux s'efforcent d'obs-

E iiii

56 MERCURE

curcir le Soleil , avec cette Inscription : NEQUIT VIS CONJURATA NOCERE ; *Tous leurs efforts unis n'ont pu nuire à sa gloire.*

La cinquième signifioit l'élevation de la Maison de Bourbon à la Monarchie d'Espagne dans la personne de Philippes de France Duc d'Anjou , qui fut accordé par Loüis le Grand aux vœux empressez de toute la Nation. C'est l'Astre de la nuit dans son plein , qui reçoit du Soleil la lumiere , dont il brille , avec ces paroles pour Ame : QUOD REGNAT , RE-

GNAT AB ILLO; *S'il regne, c'est
à luy qu'il en est redevable.*

La sixième marquoit ce qu'il y a de plus grand & de plus singulier dans la vie du feu Roy, qui n'a fait servir toute sa puissance & toute sa gloire que pour faire briller la Religion avec plus d'éclat. Le corps de cette Devise est une riche & haute Montagne, symbole naturel de la Religion, comme le marquent les Saintes Lettres, & qui paroît d'autant plus éclairée, que le Soleil approche de plus près de son Midy. L'Anne de cette Devise étoient ces

58 MERCURE

paroles Italiennes : PIÙ S'INAL-
ZA , PIÙ M'ILLUSTRA ; *Plus il
s'élève , & plus je brille.*

La septième faisoit voir que
le Roy avoit esté un modele
parfait de pieté qu'on pouvoit
suivre sans crainte d'être trom-
pé. C'estoit le Soleil , & plu-
sieurs sortes de Cadrans &
d'Horloges , dont tous les
mouvements pour être justes
doivent être reglez par ceux
du Soleil. Ces paroles que Vir-
gile a dites du Soleil même ser-
voient d'Ame à cette Devise ;
QUIS DICERE FALSUM AU-
DEAT ? *Oseroit-on le condamner
de faux ?*

GALANT. 59

La huitième étoit faite sur la dernière maladie du Roy, que toute la France a si vivement ressentie. Elle représentoit le Soleil éclipse & des fleurs penchées & fermées; ces paroles servoient d'ame à ces corps : **UNIUS LANGOR IN OMNES**, *La foiblesse d'un seul se fait sentir à tous.*

La neuvième exprimoit la mort du Roy, dont la Religion & la Piété donnent de justes assurances, qu'il n'est sorti de ce monde que pour aller briller dans un autre. C'est le Soleil dans son cou-

60 MERCURE

chant accompagné de ces paroles: NON UNI DEBITUS ORBI; *Il se devoit à plus d'un monde.*

La dernière signifioit, que la Mémoire du Roy vivra dans tous les Siècles : c'est ce que vouloit dire le Soleil couché, des ardeurs duquel l'horizon paroist encore embrazé avec ces paroles pour ame: NON TOTUS PERIIT; *Il n'est pas peri tout entier.*

Monsieur le Duc d'Orleans a trop de rapport avec la personne du feu Roy, par les lumières & la sagesse qu'il fait

GALANT. 61

paroître dans le Gouvernement du Royaume ; & avec celle du jeune Prince qu'il instruit par ses exemples à regner un jour avec succès, pour n'avoir pas de place dans les Devises qui représentent la vie de Louis le Grand. Le Symbole dont on a fait choix pour exprimer ce double rapport a paru si heureux, qu'on a déjà une partie du public pour garant qu'il ne déplaira pas. C'est le Phosphore qui brille entre le Soleil, qui s'élève d'un côté de l'Hémisphère, & qui se couche de l'autre.

62 MERCURE

Les paroles qui servent d'ame à cette Devise se font mieux entendre en latin, qu'elles ne peuvent estre renduës en nostre langue. Les voicy :

**SURGENTEM INTER MEDIUS
QUE CADENTEM.** Elles veulent dire ; *Il tient sa place entre celui qui s'élève & celui qui disparoît.*

Dans le fond de la salle étoit un trophée composé de tous les instrumens des Sciences & des Arts, dans la base duquel on lisoit cette Inscription :

**LUDOVICO MAGNO
ARTIUM NOSTRARUM
PATRONO.**

GALANT. 63

Les Jésuites ont voulu exprimer par là qu'ils regardoient leur College comme un bien fait qu'ils tenoient de la main Royale de Louis le Grand, & par le nom glorieux dont il a honoré cette Maison, & par les bien faits qu'ils en ont reçûs.

Tout l'appareil de cette décoration, étoit éclairé d'un très-grand nombre de lumieres, qui augmentoient la Pompe & la magnificence.

On donnera bien-tôt au public la Harangue latine, pour dédommager ceux qui

n'ont pas eu le plaisir de l'entendre prononcer.



Je vous rends mille graces, Madame , de la bonté que vous avez eüe de m'envoyer une Histoire. Je vous assure que vous estes l'unique personne à qui j'ay cette obligation , & que malgré mes instances , on m'a laissé impitoyablement donner vingt-deux volumes au Public , sans me faire un pareil present. Ma reconnaissance proportionnée à vostre generosité, trouvez bon que je fasse part aux lecteurs du

du don que vous m'avez fait.

Dans une Ville dont je ne saurois pas le nom , si je ne craignois que mon indiscretion ne demasqua trop mes Acteurs , une jeune Demoiselle de qualité, belle à l'avenant, nommée Julie , épousa , il y a quelque temps , par inclination un homme de condition qui luy donna bientôt après sujet de se repentir du choix imprudent de son cœur. Il devint si extraordinairement jaloux , qu'il fit toutes les extravagances du plus bourru de tous les hommes , & qu'il fut

Novembre 1715. F

66 MERCURE

cent fois sur le point d'en user avec sa femme selon l'usage que les maris jaloux pratiquent sagement en Italie; mais cette précaution n'auroit pas encore suffi pour mettre son esprit en repos. Cependant Julie vivoit d'une façon qui ne luy donnoit aucune prise sur sa conduite ; mais comme c'est le propre de la jalousie , de rendre continuellement soupçonneux , la sagesse la plus austere n'oppose que de foibles remparts contre les fureurs d'un jaloux.

Il y avoit près d'un an qu'ils

s'étoient volontairement séparés de biens , & quoiqu'ils habitassent une même maison ils ne se voyoient que lorsque les accès frenetiques de la jalousie portoient cet homme fâcheux à des excès qui pouffoient à bout la patience de Julie. Forcée de souffrir sans se plaindre , elle gémissoit dans l'horreur de son esclavage. Cette triste victime de la fureur d'un brutal n'avoit pour tout appuy , qu'un frere qui put la mettre à l'abry de ses violences ; mais malheureusement ce frere qu'elle ai-

63 MERCURE

moit autant qu'elle en étoit aimée , étant absent , elle n'attendoit que du Ciel l'adoucissement de son sort : après avoir longtemps languï dans une condixion si miserable , elle se vit tout d'un coup & contre son attente au moment de goûter quelques repos. Se trouvant un soir indisposée , elle ordonna à sa femme de chambre de laisser bruler toute la nuit de la bougie dans son appartement. La chambre de son mary qui étoit vis-à-vis de la sienne , se trouvant éclairée par la reverberation de la

il
je
im
fo
lum
tous
lanc
com
de to
le : pr
pas m
sang

lumiere, la nouveauté de cette lueur surprit fort ce jaloux. Comme le sommeil n'avoit jamais d'empire sur ses yeux, & qu'aussi troublez que son cœur ils luy representoient les objets suivant le rapport de son imagination, il trouve dans son raisonnement sur cette lumiere, de quoy augmenter tous ses soupçons, & sans balancer un instant, il se leve comme un furieux, il s'arme de toutes pieces, il forme mille projets qui ne tendoient pas moins qu'à laver dans le sang de Julie, la honte qu'il s'i-

70 MERCURE

maginoit estre faite à son honneur ; il arrive à l'appartement de sa femme dont il trouve la porte à demy ouverte ; alors une étincelle de moderation qui ne luy étoit pas ordinaire , succede à ses emportemens , il avance sans bruit jusqu'au lit de Julie , tenant un flambeau d'une main , & son épée de l'autre , qu'il laisse tomber à terre dans le moment qu'il reconnoist le peu de besoin qu'il en a , sans que le bruit qu'elle fait en tombant réveille sa Julie.

Le sommeil donne quel-

quefois de l'avantage ; outre que Julie étoit admirablement belle , elle étoit alors dans une situation à faire naître mille desirs , & son cruel époux a depuis cette aventure , avoué cent fois , qu'elle n'avoit jamais paru si belle à ses yeux ; il éteignit , dans le plaisir de la regarder , toute la fureur de son dernier caprice ; enfin il s'assit sur son lit où le bruit d'un rideau qu'il tira avec assez de force l'arracha des bras du sommeil. Il est difficile d'exprimer ce qu'elle devint à la vue de son mari ;

mais constamment une fraïeur mortelle s'empara de ses sens ; elle ne presagea rien que de funeste du sujet de cette visite , & elle crut que son époux ne la luy rendoit que pour luy donner la mort ; alors le désespoir , ou la fermeté succédant à ses noires inquiétudes , elle conjura son époux en versant un torrent de larmes de luy ravir enfin une miserable vie qu'elle ne pouvoit plus traîner dans de pareilles horreurs. Mais ce mari éperdu n'eût garde d'écouter une telle prière , il la rassura au contraire par des paroles

paroles pleines de tendresse, il luy demanda mille pardons de l'indignité de ses soupçons, il luy avoua que cette même nuit il en avoit conçu de si terribles qu'il ne pouvoit assez se reprocher l'injustice qu'il faisoit à sa vertu ; il ajouta que quand il étoit capable de raison il gémissoit amèrement des folles erreurs où le plongeait sa jalousie ; mais que n'étant pas le maître de ses odieux mouvements , il la prioit pour mettre son esprit & sa personne en repos , de se retirer dans un Convent ,

Novembre 1715. G

74 MERCURE

seulement pendant le temps d'un voyage qu'il alloit entreprendre , que ce voyage ne dureroit pas plus de trois mois, & qu'il esperoit qu'à son retour elle le trouveroit tel qu'il devoit estre pour meriter sa confiance & son amour.

Julie charmée de cette proposition l'accepta avec joye , elle ne put assez admirer le changement de son mari , & pour mieux cimenter cette reconciliation , elle consentit à luy laisser passer le reste de la nuit avec elle , & oublia bien-tost dans les bras du sommeil ,

ou si l'on veut même d'une autre Divinité, tout ce qu'elle avoit reçu d'outrages pendant le cours de deux années.

Elle ne demanda qu'un jour pour se préparer à entrer dans un Convent qu'elle choisit à dix lieues de la Ville, son mari l'y conduisit avec toute la démonstration de joye que peut donner un homme content, & il ne luy refusa rien de tout ce qui luy convenoit pour la mettre en état de paroistre avec distinction dans un endroit où le faste est aussi bien établi, ou du moins cherche à

76 MERCURE

s'établir avec autant d'empire
que dans le monde. Leur sé-
paration fut touchante, &
Julie pleurant de joye, eut
la consolation de voir son
mari verser des larmes de dou-
leur en luy disant adieu.

Il luy donna pendant six
semaines exactement de ses
nouvelles : mais le temps de la
faire sortir de son Convent,
étant prest d'expirer, ses em-
pressements se ralentirent, ses
lettres devinrent moins fré-
quentes, & enfin il ne luy écri-
vit plus. Julien auroit eû gar-
de de se plaindre de l'inconfi-

rance de son époux, si le défaut des secours les plus nécessaires ne luy eut appris à murmurer de sa négligence. D'ailleurs une indisposition, dont elle ne pouvoit pas connoître la cause, & qui cependant étoit véritablement une suite de la complaisance qu'elle avoit eue dans son dernier raccommodement avec son mari, ne luy permit pas de rester davantage dans son Convent; la disette où elle commençoit à se voir, & la nécessité indispensable de veiller à sa santé, l'en arrachèrent, elle retourna

à la Ville dont elle étoit sortie avec tant de joye , pour aller se mettre dans un saint azyle à couvert des fureurs de son mari , qui de son côté n'avoit entrepris le voyage dont on a parlé , que pour avoir lieu d'accuser la femme de luy avoir fait un present , qu'il ne devoit qu'à la liberalité d'une Maîtresse qu'il entretenoit depuis longtemps ; mais c'estoit la femme qu'il vouloit rendre de tous costez la victime de cette aventure.

Sur ces entrefaites quelques personnes touchées de son

état luy donnerent avis que son mari formoit de funestes desseins contre elle ; la juste haine qu'elle avoit conceüe pour luy , & la crainte de se voir exposée à de pareilles violences , la déterminèrent à prendre son party , dès qu'elle vit sa santé un peu rétablie. Comme elle n'étoit pas en scureté dans la Ville , son mary ayant obtenu une Lettre de cachet pour la faire honteusement enfermer , elle songea à se mettre à couvert des perquisitions , qu'il ne manqueroit pas de faire con-

80 MERCURIE

tre elle , & se fut à la faveur d'un déguisement qu'elle se rendit dans la Capitale de la Province. Elle s'insinua sous le nom du Chevalier de l'Isle dans toutes les compagnies où l'on se piquoit de recevoir le beau monde ; elle passa pour un jeune Officier nouvellement arrivé des Indes , heureusement qu'elle en sçavoit la carte , & répondoit si pertinemment à toutes les questions qu'on luy faisoit sur ce chapitre , que l'on ne s'avisât jamais de la soupçonner de mensonge ; son mari s'y trom-

pa comme les autres , il s'étoit douté qu'elle avoit choisi cette Ville pour le lieu de la retraite; mais il ne l'auroit jamais cherchée au milieu de tout ce qu'il y avoit de jeunes gens dans les assemblées , dans les caffez , & au billard même , où elle luy gagna un jour partie, revange , & le tout. Il est vray que par le secours d'une pommade elle s'étoit si bien brunie le teint, qu'elle avoit auparavant d'une blancheur éblouissante , que cela la rendoit entierement méconnoissable ; aussi ne l'auroit-on jamais reconnue sans

82 MERCURE

la trahison d'une femme de chambre qui apprit à son mari toutes les circonstances de son déguisement.

Ce fut un coup de foudre pour la pauvre Julie ; quand on l'avertit de songer à s'éloigner encore. Une seule personne qui veilloit à ses intérêts auprès de son mari , avoit découvert que son secret étoit éventé , & lui avoit fait dire qu'il n'y avoit plus de sûreté pour elle à rester dans la Ville où elle étoit. Elle forma alors le dessein de se rendre à Paris , & prit en même temps une

ferme résolution de ne jamais paroître ce que son sexe exigeoit qu'elle parût.

Avant de quitter la Province, elle se rendit à l'assemblée des Etats qui se tenoient cette année à * * *. Une Dame de ses amies qui avoit son secret, & à qui elle avoit fait confidence du dessein qu'elle avoit d'aller à Paris, proposa à un jeune Conseiller de ses parents de faire ce voyage avec le Chevalier de l'Isle, ce que le Conseiller accepta avec joye; il mit même de la part un Abbé de ses amis, homme de fort

84 **MERCURIE**

bonne mine , & de bonne compagnie.

A la premiere couchée il ne se trouva que deux lits dans l'Auberge ; le Chevalier de l'Isle voulut seul en occuper un , l'Abbé prouva par bel & bon argument fondé sur son embonpoint , qu'il devoit occuper l'autre : c'est à dire, Messieurs , dit le Conseiller , que vous m'en destinez un à la belle étoile ; les nuits sont un peu trop fraîches pour cela ; ainsi il est à propos que le sort en décide , & me fasse au moins coucher avec l'un de vous

deux ; le Chevalier de l'Isle n'eût pas le mot à répliquer ; le sort tomba sur luy , & quelque chose qu'il fit pour se défendre de coucher en compagnie , il fallut en passer par-là , ou découvrir des raisons que son intérêt luy ordonnoit de taire. Si enfin après avoir bien marchandé , chacun se coucha , il prit de temps en temps de si longues envies de rire au Chevalier , qu'il luy fut impossible de fermer les yeux , & de laisser dormir son camarade : ces saillies le firent passer dans l'esprit du Conseiller pour un

86 MERCURE

tres mauvais coucheur , il dit même le lendemain où il leur arriva encore la même chose que la veille , qu'il ne tireroit plus au fort , & qu'il vouloit coucher seul à son tour. L'Abbé vit bien que le Chevalier de l'Isle alloit être son camarade pour cette nuit ; ils s'en défendirent l'un & l'autre autant qu'ils purent, mais il fallut céder au temps, & le Chevalier fut obligé de coucher avec l'Abbé ; la quantité de monde que l'Assemblée des Etats avoit attiré dans les Villes voisines de celle où ils se tenoient , ren-

doit par tout aux environs les logemens si rares, que pendant quatre jours le Conseiller, le Chevalier & l'Abbé se virent contraints tous les soirs de coucher ensemble à tour de rôle; comme ils continuoient leur route, Julie reçût une lettre qui luy apprenoit que son mary à l'extrémité, demandoit à la voir avec beaucoup d'instance, pour luy faire une réparation publique du tort que luy avoit fait dans le monde l'indignité de ses soupçons. Elle n'auroit ajouté aucune foy à cette nouvelle,

88 MERCURE

si elle n'avoit eu une confiance
entiere en la personne qui la
luy avoit écrite, & si elle ne s'é-
toit jusqu'à lors parfaitement
bien trouvée des conseils qu'
elle avoit reçû d'elle. Elle ne
perdis point de temps, elle
declara à l'Abbé, & au Con-
seiller le secret de son dégui-
sement; elle interrompit son
voyage & le leur, & se mit
enfin d'une façon à pouvoir
reparoistre aux yeux de son
mary, qui heureusement pour
elle rendit l'ame entre ses bras,
le sur-lendemain de son arri-
vée, après néanmoins luy avoir
fait

fait une ample amende honorable, & luy avoir demandé sincerement pardon de tous les mauvais traitemens qu'il luy avoit faits. Julie le regretta comme si elle avoit eu toute sa vie sujet de s'en louer; l'Abbé & le Conseiller l'allerent voir, & la complimenterent de la façon dont elle étoit échappée de leurs mains; le Conseiller sur tout conçut tant d'estime pour elle, qu'après la premiere année de son deuil il luy proposa de l'épouser, ce qu'elle accepta; & voila dequoy, dit l'Histoire, ils sont

Novembre 1715. H

90 MERCURE

encore très-contens. Il n'y eut que l'Abbé qui n'eut pas les rieurs de son côté, & qui fit vœu de ne coucher avec personne, sans s'informer si c'étoit chair ou poisson.

On ajoute à cette Histoire que la veille de leur hymen, nos deux Amants se chantaient la Chanson suivante, dont les paroles & l'air sont de la composition de l' amoureux oïf des bords de la Marne.



yeux

ieux
river



luy
lle,
luy
gne

90

encor e
que l'
rieurs
fit vo
perso
c'eto

C
que
nos
ren
dor
de
reu
M

CHANSON.

Tircis enchanté des beaux yeux
De sa Climene qu'il adore,
J'aime, luy dit-il, beaucoup mieux
Mourir pour vous que soupírer
encore.

 La belle qui sentoit pour luy
L'ardeur qu'il resentoit pour elle,
Si tu meurs, dit-elle, aujourd'huy
Que je sois donc ta compagne
fidele.

 Attens, mon Berger, attens moy,
Et connois mon amour extrême ;
Hij

92 MERCURE

Je ne scaurois vivre sans toy ,
On meurt heureux avec-ce que
l'on aime.



Leurs yeux devenus languis-
sants ,
Augmentent l'ardeur de leur flâ-
me ;

L'amour anime tous leurs sens ,
Et de plaisir l'un & l'autre se
pame.



Heureuse mort ! plaisirs char-
mants)

Dit en ressuscitant la belle ,
Vous deviez durer plus long-
temps ,

Vostre douceur devoit estre éternelle.



Helas reprit, en soupirant,
Tircis à celle qu'il adore,
Vivons plustost à chaque instant,
Et ne vivons que pour mourir
encore.



La lecture d'un Conte me
paroît du moins aussi amusante
qu'une Chanson. Je m'en
rapporte au Lecteur.



24 MERCURE

LE CURIEUX IMPERTINENT,

CONTE

Certain mary, mary tout des
plus sots,

Voulant sçavoir si Messer cocuage
Le regardoit comme un de ses
suposs,

A sa Lucretse, après quelques
propos,

Pour s'éclaircir tint un jour ce
langage.

Quelques Demons qu'on
nomme Malotiers,
Que Belzebuth créa dans sa cole-
re,

GALANT. 21

Sont inventeurs d'une maudite
affaire

Qui les va tous enrichir à milliers.

Voicy le fait. Quand de la
grande bande

Est un mary, par un Edit nou-
veau

Si sur l'oreille il ne met son cha-
peau,

De mille écus il doit payer l'a-
mende.

Partant, dit-il, poursuivant son
discours,

Declarez moy sans feinte ny dé-
tours

S'il m'est permis d'aller en assa-
rance,

96 MERCURE

Car cette chose est certaine sans
plus;

Et ce seroit fâcheuse circonstance,
Outre l'affront, de payer mille écus.

A tant mit fin à sa sottise Ha-
rangue

L'époux pressé de curieux desir.

Le malheureux ! ne pouvoit-il
choisir

D'autre sujet pour exercer sa
langue ?

Ignoroit-il que ces sortes de faits,
Quoyque communs ne se disent ja-
mais ?

En ce pourtant se fit voir idiote
Du sot mary la femme encore plus
sotte.

Tout

GALANT. 27

Tout à l'abord elle dit fierement,
Nostre féal, vous pouvez hardiment

Aller partout sans craindre d'incartade,

Onc nostre honneur ne battit la chamade,

En un besoin j'en prêterois serment :

Renonçant seule à la grande méthode

Je n'ay point mis mon époux à la mode.

Parbleu, dit-il, mes sens sont enchantez.

De cet aveu, vous me ravissez l'ame :

Novembre 1715. I

98 MERCURE

Je m'en vais donc sans craindre
aucun diffame

User du droit que vous me per-
mettez,

Aller par tout, sans redouter l'en-
queste :

Et faire nargue à tous ceux dont
Vulcain

Est le Patron & qui chomment sa
feste.

Lors enfonçant de l'une &
l'autre main

Egalement son chapeau dans sa
seste,

Il sort croyant aller en sûreté

De cocuago & de sa parenté.

Quand tout à coup, pour faire dis-
paraître



GALANTE



Son air content & sa sottise fierté.
Il entendit sa femme à la fenest-
re,

Qui luy crioit: un peu sur le
costé.



Pendant qu'il est question
de Vers, la lecture d'une Epi-
gramme & de deux ou trois
Sonnets n'est pas une affaire.
La matiere dont ils traitent est
tellement du goût de tout le
monde, qu'il n'est pas permis
de s'ennuyer à les lire.



I ij

100 MERCURE

EPIGRAMME

adressée aux Poètes qui travaillent pour Monseigneur le Duc d'Orléans.

Rimeurs qui consacrez vos
veilles

A chanter le Régent dans vos
sublimes sons,

Gardez que les comparaisons

N'affoiblissent tant de merveilles.

Ici tout est exempt de la commune
loy ;

Et vous devez bannir le plus
beau parallèle

En chantant la gloire immortelle.

D'un Heros seul semblable

Tu à soy.



Je prie l'Auteur de cette
Epigramme de se souvenir du
moins par reconnoissance, de
payer dorénavant le port des
paquets, qu'il me fera l'hon-
neur de m'envoyer, & je de-
mande la même grace à ceux
dont la negligence m'oblige à
supprimer les Ouvrages.



I lij

S O N N E T

A Son Altesse Royale Mon-
seigneur le Duc d'Orléans,
Regent du Royaume.

Prince né pour la gloire & le
bien de la France,

Que peut-on comparer à vos rares
exploits,

Vous vous monrez encor, quoi-
que du sang des Rois,

Plus grand par vos vertus que
par votre naissance.

Nous rendons tous les jours grace
à la Providence

D'avoir mis en vos mains nos
armes & nos loix ,

Et nous vous appellons d'une com-
mune voix ,

L'objet de nôtre amour & de
nôtre esperance.

Par vos justes projets , par vos
soins genereux ,

Nous allons bientôt voir tous les
peuples heureux ,

A ce plaisir flatteur nostre esprit
s'abandonne.

Rien n'est inaccessible à vos talents
divers.

Celuy qui sçait si bien défendre
I iij

104 MERCURE

*une Couronne ,
Merite de porter celle de l'U-
nivers.*

A U T R E
Sur la mort du Roy Louïs le
Grand , imité d'un Vers &
demy du X^e Livre de l'E-
neïde de Virgile

*Etiam sua Regem
Fata vocant , metasque dati per-
venit ad ævi.*

*La Parque égale tout , & la
mort équitable
Ne faisant aucun choix du me-
rite ou du rang ,*

GALANT. 105

Enferme dans son sein un riche ,
un misérable ,

Les Sujets & les Rois , le petit
& le grand.

Louïs que tant d'exploits ren-
doient recommandable ,

Louïs de tous les Rois qui faisoit
l'ornement ,

Louïs qui n'avoit pas icy bas
son semblable ;

Ce Roy si glorieux , n'est plus le
Roy regnant.

Louis toujours brillant dans la
paix , dans la guerre.

Enfin Louis le Grand n'est plus

106 MERCURE

qu'un peu de terre.
Là, tous peauxures humains vous
conduira le sort.

Gravez-vous dans l'esprit , &
dans vostre memoire
Que si l'on doit passer de la gloire
à la mort ,
On doit aussi passer de la mort
à la gloire.

QUERUDO LE VERGER.

En voicy encore un autre
sur des Bouts-rimez que j'ay
propofez, & qui s'étoit échapé
dans les papiers du mois passé ;

mais il ne mérite pas de languir & de périr dans l'obscurité.

SONNET.

Différents tous les matins, un
 amoureux ramage.
 Éloigné pour toujours du bruit &
 du fracas,
 Je ris à la Campagne, & je suis
 sans fracas,
 M'étant mis à fabriquer des faiseurs
 de tapage.
 Perché sur le bord d'un char-
 mant coquillage,
 Je me ris à loisir des Arrests de
 Calchas,
 Des mets les plus friands, je ne
 fais aucun cas,

108 MERCURE

*Et suis, comme le rat, content de
mon fromage.*

*Mon honneur en repos craint peu
le fer d'un épépointu
Du hardy petit maître, ou du
sanguinaire et cruel assassin.
Si mes coups sont mortels, c'est à
la seule volonté d'un lâche.*

*Mes spectacles la fin, sont les
jeux d'un minon.
Rien ne me manqueroit, si l'aima-
ble Toison
Vouloit de temps en temps partager
avec moi son breuet de couchette.*

*Ah! les jolis Rondeaux que
vous allez lire; & que j'ay d'o-
bligation à leur Auteur, & à*

celuy qui m'en a fait present.

R O N D E A U
à M. le Marquis * *

Quelques Rondeaux que je
fasse, Marquis,
Soit sérieux, badins, grands &
petits,
Ils sont si laids qu'en avez de la
honte,
Chaque défaut par chaque mot
s'y conte,
La rime est foible & les refrains
chetifs.

C'étoit bien prou de vos dits
& redits ;

110 MERCURE

Mais , ce dit-on , vous voulez
faire pis ,
Vous préparez pour me donner
mon compte ,
Quelques Rondeaux.



Si vous vouliez écouter mes
avis ,
Vous laisseriez à d'autres les
écrits ,
Pied de Marquis au Parnasse ne
monte :
Mais vous pouvez imiter le
Vicomte ,
Ce grand flandrin , & faire dans
les puits
Quelques Rondeaux.

GALANT. 111

AUTRE

à Damon.

O le bon vin que je découvris
hier ,

Longtemps y a que n'en bus de
si fier ,

Je vais , mon cher , t'en raconter
l'histoire :

Mais par tel si que ne voudras
me croire ,

Et que viendras toy même l'es-
sayer.

 Leandre & moy passions dans
un quartier ,

112. MERCURE

Quand tout d'un coup entendîmes

A crier

Par des gens qui de s'enivrer
font gloire,

O le bon vin !



Lors de monter ne nous fallut
prier,

Puis entre nous dîmes nous faut
un tier,

De ce réduit gardons bien la mé-
moire,

Avec Damon si nous pouvions
en boire,

Ce seroit lors qu'il faudroit s'é-
crier,

O le bon vin !

Pour

Pour des Enigmes , il est trop juste de vous en donner , puisqu'elles font (& tout le monde en convient) le principal ornement de ce Volume. Le mot de celles du mois passé étoit : le *Bateau échapé* , & la *Lunette d'approche*. Les noms de ceux qui les ont deviné sont , la *Bergere Tire-oreille* , la *Comtesse d'Escarbagnas* , le *petit Chat de Clelie* , le *bienheureux Aronce* , la *belle brune de la rue neuve S. Eustache* , le *Comte de G. C. D.* son aimable Epouse , & le *faux bourdon des Capucins*. Passons à

Novembre 1715. K

114 **MERCURE**
celles de ce mois.

E N I G M E.

*Sous l'appas séduisant d'un
doux extérieur
Je cache une beste félonne ,
Et plus j'ay dans mon sein , de
fiel , & de fureur ,
Plus on diroit que je suis bonne.*



*Un peuple temeraire , igno-
rant , hebété ,
Se trompe à ma fine grimace ,
Et ne sçauroit penser , tant il est
entêté ,
Que je sois animal rapace.*



GALANT. 115

*Je ravis toutefois quand j'en
trouve le lieu.*

*Certain autre animal perfide ,
Tantôt blanc , tantôt noir , m'aide
à cacher mon jeu ,
Et des coups c'est luy qui decide.*



*Il sçait en le flattant mener
nostre troupeau ,
Dont il est le pere , & le maistre ,
Et des Brebis souvent , ô prodige
nouveau !*

Le Berger reçoit dequoy paître.



*Comme un autre animal dont
j'ay tout le maintien ,
J'aime friande nourriture ,*

K ij

116 MERCURE

Et quand j'écorcherois , je ne vou-
drois pour rien
Souffrir la moindre égratignure.



Avec humilité jusque au bout
des argots
Je cache ma laideur cruelle ,
Ràrement je suis jeune , ou j'ay
bien des défauts ,
Et presque jamais ne suis belle.



Le nom qu'on m'attribuë est
presque un conte en l'air ,
Et devient toujours plus chimere ,
Mais quant à moy je vis , j'ay
des os , de la chair ,
Et vois souvent naître mon pere.



A U T R E.

Je suis un ouvrage de l'Art ,
Et je soulage la nature ,
Ma couleur est blanche & sans
fard ,

Qu'un usage assidu fait changer
de teinture.

Je cause quelquefois des étourdis-
semens ,

N'en soyez point surpris , pais-
que des Elemens

Je suis un parfait assemblage ,
Quand de moy l'on veut faire
usage.

Mais allez bride en main pour

*la premiere fois ,
Sinon vous sentirez vostre cœur
aux abois.*



Passons maintenant, sous le bon plaisir du Lecteur, aux Nouvelles du temps. Il en est, si je ne me trompe, de cet article, ce qu'il en est de la parade des Danseurs de Corde, dans les Preaux des Foires. Le peuple s'empresse à regarder les divertissements dont ces Baladins le regalent en dehors, & peu se mettent en peine de voir ce qui se passe au-dedans. De même une Histoire, des

GALANT. 119

Pieces de Poësie galante , des Contes , des Enigmes amusent les Lecteurs ; & la plûpart bâille sur les Nouvelles. Ils ont néanmoins souvent tort , & il y a des temps où je leur conseilerois d'en faire un meilleur usage : au reste c'est leur affaire , & la mienne est d'aller toujours mon chemin.

A Rome le 12. Octobre.

Le Pape qui devoit partir Lundy dernier pour Castel Gandolfo , ne partit que Mercredi , ayant voulu auparavant

vant donner Audiance à l'Ambassadeur de Portugal, au sujet des affaires de la Chine. Ce Ministre fut ledit jour Lundy l'espace de deux heures en conférence avec Sa Sainteté. Le Cardinal Albani est resté icy chargé de la Surintendance des affaires du Gouvernement.

La Congregation de l'Immunité fut dernièrement augmentée de deux Prelats qui sont Messieurs Lambertini, & Cervini.

Le Prince Carpegna fut ces jours passez aux pieds de Sa Sainteté, on dit qu'à cette occasion,

occasion , Elle luy fit quelque sorte de remontrance sur les pertes considerables qui se faisoient au jeu chez la Princesse la femme. Depuis ce temps-là l'on n'y joue plus , & les portes du Palais sont fermées dès les six heures du soir.

Dimanche dernier à l'heure du dîné , un valet inconnu se presenta au Convent des PP. de la Trinité de Sainte Françoise , avec une Truite , disant que c'estoit pour le Superieur , sans dire de quelle part elle venoit. Le Portier reçut le

Novembre 1715. - L

122 MERCURE

present , & l'ayant remis au Supérieur dans le temps qu'on se mettoit à table , ce Pere crut que cela luy estoit envoyé par quelques Religieuses de sesamies ; il la fit distribuer à tous les Religieux qui estoient à table , qui en mangerent de bon appetit. Mais vers les quatre heures du même jour le Supérieur & tous les Religieux qui en avoient mangé furent attaquez d'une colique si violente , que chacun demandoit à se Confesser. Malheureusement personne ne se trouvoit en état de se donner

GALANT. 123

du secours , à la reserve d'un Frere Lay qui avoit gardé sa portion de la Truite. Il vint pourtant du monde , & cette Communauté reçut du soulagement par les remedes & les vomitifs qu'on donna à chacun de ces Religieux , qui par ce moyen eurent le bonheur de surmonter la malignité du poison. On en fit ensuite l'épreuve sur la portion du Frere Lay , & on trouva qu'il y avoit dedans d'une certaine poudre appelée icy Cantarella. Le P. Superieur croit que ce coup ne peut venir que d'un

L ij

certain Religieux qui fut dernièrement chassé du Convent.

L'on a mis en prison par ordre du Pape , un homme qui recevoit pour le jeu de Genes contre les défenses qui en ont esté faites. On a trouvé chez luy plusieurs milliers d'écus qui ont esté saisis & portez au Gouvernement. Comme on supposoit que l'Apoticaire du Prince Borghese , fut associé avec luy dans ce negoce , on envoya arrester cet Apoticaire dans le Palais de la famille de Son Excellen-

ce où il fait sa demeure. Il avoit alors compagnie chez luy, entre autres, le Maître de chambre, le Procureur, & le premier homme d'affaire du Prince. Ils furent tous arrestez & retenus dans l'Apothecairerie, depuis les sept heures du soir jusqu'à trois heures après minuit. Pendant ce temps-là on fit une recherche dans tous les papiers, après quoy tous ceux qui avoient esté arrestez furent relâchez à l'exception de l'Apothicaire. Le Prince est fort irrité de ce que sans aucun égard on a

L iij

détenu ses domestiques qui n'avoient nulle part dans cette affaire.

A Venise le 12. Novembre.

L'on a receu icy cette semaine des Lettres de M. le General Delphini , par la voye d'Ottrante, datées de Glimini le 19. Septembre , il mande que sa santé se rétablissant & ayant eu avis que Napoli de Malvoisie , se défendoit encore , il se disposoit à porter du secours à cette Place , qu'il mettroit incessamment à la

voile avec les quatre Vaisseaux
& tous les siens , à l'exception
de deux de ces Vaisseaux qui
ne pouvoient plus servir ; que
les Turcs avoient fait passer
25. à 30000. hommes dans
l'Isle de Sainte Maure , pour
en faire le Siege ; que quatre
galeres s'en étoient approchées
y avoient jetté du monde , en
forte que la Garnison estoit de
mille hommes environ ; que
les Turcs n'avoient point en-
core leur canons , & qu'il lâ-
cheroit avant son départ les
Galeres , tant pour jeter de
nouveaux secours dans la Pla-

128. MERCURE

ce, s'il estoit possible d'y réussir, que pour incommoder les assiegeans. Il y a de l'apparence que ce General n'aura pas voulu estre spectateur de la prise de cette Place & qu'il prend le prétexte d'aller secourir Napoli de Malvoisie, car je le crois trop sage pour risquer de combattre contre la flotte des Turcs beaucoup supérieure à la sienne.

L'on a aussi reçu des Lettres de Dalmatie du 16. Septembre; elles portent que notwithstanding la chute des neiges, les Turcs se rassembloient de

nouveau dans l'Albanie , & du costé de Narenta , qu'il paroïsoit qu'ils avoient dessein de faire quelque siege , & le Grand Visir avoit fait étrangler le Pacha qui avoit levé celuy de Siga.

Un Courrier arrivé de Vienne Mercredy , a apporté le traité d'engagement de M. le Comte de Schulembourg , auquel la République a enfin accordé les 10000. sequins qu'il demandoit pour entrer à son service. Comme ce n'est pas icy l'usage de donner une si grosse somme , on luy a donné plusieurs Charges pour avoir

130 MERCURE

un prétexte de le faire , & il sera Maréchal General des Débarquements, & General d'Artillerie. Tout son commandement se réduira à deffendre la Ville de Corfou , si la guerre continuë.

Le Senat a pris la résolution de rappeler les bannis , moyennant une certaine somme proportionnée à leurs facultez , & l'on a élu un Magistrat pour regler cette somme.

On reprendra la suite des Nouvelles dans un autre endroit de ce Volume.



Il a paru au commence-

ment de Novembre un Poëme intitulé : *Ludovicus moriens* , qui a esté generalement applaudi. Ce Poëme , quoyque tres court par sa qualité , renferme toutes les regles du Poëme Epique , & un abregé de l'histoire du Roy. Le sujet en est grand , & bien choisi : Le titre l'annonce. C'est *le Roy mourant* ; mais un Roy , un Heros invincible , que l'amour de la Religion qu'il a toujours protégée , fait en mourant triompher de la mort même.

L'unité d'action si recommandée & si peu pratiquée ,

132 MERCURE

se trouve exactement gardées dans ce Poëme. La fable qui en est l'ame, est un tableau naturel de la verité. Le nœud, le dénoüement, les épisodes naissent les uns des autres. Les mœurs semblent peintes d'après nature, & les sentimens sont pleins d'élévation. La versification n'en est pas moins pure que magnifique, la vivacité, le feu poétique y regne depuis le commencement jusqu'à la fin, & l'art, quoyque caché, ne le cede point à la nature, ni la nature à l'art; la facilité & la clarté, qui pre-

sentent ensemble comme dans un point une infinité de choses merveilleuses, font un vrai plaisir.

Le Poëte, qui paroît par tout animé de l'esprit de son Heros, ne le perd de vûë, que lorsque ce même Heros, accompagné de toutes les vertus, & couronné par les mains de la victoire, est après une courte priere enlevé au Ciel qui s'ouvre pour reprendre un Monarque qu'il avoit accordé après 23. ans aux vœux ardens de la France.

Les Portraits de Monsei-

134 MERCURE

gneur & de Madame la Duchesse de Berri sont peints en moins de cinq vers, avec les plus vives couleurs.

Les malheurs qui ont affligé la France, sur tout dans la dernière guerre, ne paroissent dans le nœud que pour relever davantage la gloire du Monarque & celle de la Monarchie.

Si la France & la Religion y semblent comme mourantes avec le Roy, ce n'est que pour revivre & refleurir avec plus d'éclat sous le nouveau Regne & la Regence. C'est là où

commence le dénoûement, & où le Poète reprenant de nouvelles forces, représente toutes les vertus qui font le bonheur parfait d'un Empire, assises sur le Throsne de Louïs XV.

Monseigneur le Duc d'Orleans soutient ce Throsne, & y place les Vertus.

On voit entr'autres, briller la Prudence, la Force, la Foy, la Fidelité, la Pieté, la Justice, qui pese tout, la balance en main; & c'est la Paix qui en est comme le lien inséparable.

Alors le Poète hors de luy-même, & saisi tout à coup du

136 MERCURE

nouveau Héros, prend son vol rapide vers les Cieux, où une voix se fait entendre à la France & à la Religion; mais une voix éternelle, permanente & gravée en caractères ineffaçables sur le diamant le plus solide. Cette voix prédit le bonheur de la Monarchie sous la Regence de Son Altesse Royale.

C'est ce Prince qui né pour la Patrie & pour les Sceptres, & qui étant au-dessus des mortels par la supériorité d'un génie universel, & par les autres rares qualitez, apprendra au
jeune

jeune LOUIS le véritable art
de regner.

C'est ce Prince seul, qui
par sa vigilance infatigable ré-
tablira la France dans son an-
cienne splendeur.

C'est ce Prince, qui rame-
nant les beaux jours de l'Em-
pereur Titus, & qui faisant
voir en réalité cet âge d'or,
que les Anciens ont tant van-
té, & qu'ils n'ont peut-estre
jamais vû qu'en idée, consolera
les François sous son auguste
Regence.

Le Parlement de Paris n'est
pas oublié, & doit bien tost
Novembre 1715. M

138. MERCURE

recevoit les benignes influences de cet Astre lumineux & favorable.

En cet endroit le Poëte représente Monseigneur le Duc d'Orleans prenant les rênes de l'Empire dans des temps durs & difficiles, & essuyant les larmes de la France.

Que les ennemis de l'auguste nom de Bourbon tremblent & se gardent d'irriter par leur imprudence un Heros dont ils doivent redouter la foudre.

C'est ce Heros, c'est luy-même qui a porté deux fois

ses armes victorieuses jusqués dans le cœur de la Catalogne, & qui bravant les perils & la mort, reduisit Lerida en poudre.

Tel est ce Heros, & il s'étoit déjà montré tel dès sa premiere jeunesse, dans les Sieges, dans les Batailles, contre le Prince d'Orange, où il avoit moissonné des lauriers dignes de sa valeur & de ses autres vertus militaires; c'est toujours la voix qui parle.

Je ne donne qu'une legere idée de l'original latin, pour éviter la prolixité, & j'y ren-

M ij

140 MERCURE

voye le lecteur, qui cependant
ne sera peut-estre pas fâché de
voir le dénouëment de cette
Piecce.

Le voicy.

*Subita ex alto Vox reddita Cælo
est ;*

*Vox æterna , manens , solidoque
adamante notata :*

*Implevit LODOIX pulchrum
virtutibus ævum ,*

*Debetur superis. LODOICI è
Sanguine Princeps ,*

*Illustrem Proavum factis ac no-
mine reddens ,*

*Ibit in imperium magnum , solio-
que sedebunt*

*Affiduae Regis comites, Prudentia,
Virtus,*

*Incorrupta Fides, Pietas, &
singula librâ*

*Iustitia expendens, junctæ sibi
Pace sorores.*

*Scilicet hunc natus Patriæ, sce-
ptrisque PHILIPPUS,*

*Ingentique animo cœlum comple-
xus, & orbem,*

*Urgebit rapido laudum ad fasti-
gia gressu,*

*Veraque regnandi præcepta doce-
bit Alumnum.*

*Ille unus Gallis vigilando resti-
tuet rem;*

Ille dies Titi referens, atque

142 **MERCURE**

aurea condens

*Secula , gaudebit populum rele-
vare jacentem ,*

*Felicem populum tanto sub Prin-
cipe natum ;*

*Ille Senatores in pristina jura re-
missos*

*Consilio admittens , facilis digna-
bitur Aulâ :*

*Et jam difficiles R gni moderatur
habenas ,*

*Abstergitque tuos , charissima Gal-
lia , fletus.*

*Borbonii paveant , quotquot sunt
nominis hostes ,*

*Nec magnum exacuant insano
Marte PHILIPPUM.*

Hic vir , hic est , quem bis Ca-
talania sensu apertis.

Limitibus , quem tela inter , di-
reptaque signa ,

Æraque continuas passim jactu-
lantia mortes ,

Horruit admuros , ac sensu Iberda
tonantem.

Qualis in Auriacum primis præ-
luserat armis ,

Mercatus dignas proprio discrimi-
ne lauros.

Hæc ubi dicta , Dei Verbum , ir-
revocabile Verbum ,

Hora refert , atris induta colori-
bus Hora ,

Ingenti EODOICO. Altum ca-

144 MERCURE

put ardua Virtus

Indefessa comes, pectus Constan-
tia fulcit.

Religio complexa manus morien-
tis, & ora,

Procumbit super, & lacrymis as-
pergit amaris.

Auratas sursum extendens Victo-
ria pennas,

A tergo meritâ præcingit tempora
lauro.

Interea Delphinus adest, juxta-
que PHILIPPUS,

Borbonidaque alii, genus alto à
sanguine Regum.

Flentes. At LODOVICUS oculos ad
Sydera tollens,

Com-

GALANT. 145

*Commendansque Deo Patriam ,
parvumque Nepotem :*

*Accipio mandatum , inquit , nos
poscit Olympus.*

*Vixi ; nec vixisse piget , si Gallica
semper*

*Sceptra gerat , dilecta comes , fi-
diffima custos ,*

*Relligio , purisque Fides rutilan-
tia flammis*

*Lilia fœcundet. Nostrorum hæc
meta laborum*

*Sic tu , sic radios totum diffunde
per orbem*

*Alma Fides ! sic nunc animis illa-
bere nostris !*

Sic tandem liceat speratum attin-
Novembre 1715. . N

*gere portum ,
Optatamque diu post nubila cer-
nere lucem :*

*Terra vale , feror in cœlum , se-
desque beatas*

*Aspicio. Cœlum in partes hîc
scinditur ambas ,*

*Illustremque animam plaudenti-
bus excipit astris.*

Ce Poème latin est le premier qui ait paru pour le Roy depuis la mort de ce Monarque. Il est de M. l'Abbé Jamoays, originaire de Bretagne, fort connu dans la Republique des Lettres, par quantité de pieces de bon goût, & sur tout

GALANT. 147

par celles de Poësie qu'il a
données au public, & qu'il a
eu l'honneur de presenter à
feu Monseigneur le Duc de
Bourgogne sur ce Prince, &
sur la naissance de feus Nos-
seigneurs les Ducs de Bre-
tagne.

EPIGRAMMES

que le même Auteur a faites
dans le temps sur la Sama-
ritaine.

*Hauri promptus aquas sacro de
fonte salubres.*

*Præterit unda fugax, præterit
hora fugax.*

N ij

Une autre.

*Hora monet, monet unda: citus
bibe: præterit unda:*

*Præterit unda fugax, Præterit
hora fugax.*

Le 23. du mois passé, Madame de Marilly, Abbessé de l'Abbaye Royale de Poissy, fit faire un Service solennel à l'honneur du Roy. Toute son Eglise fut tenduë de noir jusqu'à la voute; & les cartouches des armes & des chiffres du Monarque deffunt y

estoyent distribuez avec beaucoup de goût & de symetrie. La Representation y estoit entourée d'un grand nombre de cierges & de chandeliers d'argent. La Pompe funebre y fut soutenue par tout avec une magnificence digne du lieu, du sujet & de l'illustre Abbessé qui l'ordonnoit. L'Oraison funebre y fut prononcée par M. l'Abbé Masson qui s'attira les applaudissemens d'une assemblée nombreuse & choisie. Il fit voir que le feu Roy avoit esté victorieux comme David, aussi sage que Salomon.

150 MERCURE

mon , & aussi pieux que S. Louis ; trois grands sujets d'Eloge dont l'Orateur fit, comme trois grands tableaux où il représenta toute la vie du Roy en abrégé , & en détail tous les plus beaux traits de sa valeur , de sa sagesse & de sa Religion. Madame de Mailly a l'esprit si juste & le goût si exquis joints à une naissance illustre , qu'on entrevoit naturellement dans ses actions les plus indifférentes, comme dans celles qui exigent plus d'attention d'elle, la grandeur de son ame , & l'éclat de son nom.



On m'a envoyé plusieurs réponses aux Questions que j'ay proposées le mois passé : j'en remercie les Auteurs, mais en même temps je suis obligé d'avouer du moins par reconnaissance, qu'il y en a une bonne demie douzaine de qui je plains infiniment la peine qu'ils ont pris à les faire : Et voicy ce que j'ay reçu de meilleur sur ce chapitre.

Premiere Question.

On a desiré sçavoir jusqu'à quel point il est permis à un honneste homme d'estre jaloux.

N iiiij

152 MERCURE

On répond :

Jusqu'au Mariage.

Seconde Question.

On a demandé si un Amant
a droit de soupçonner sa Maî-
tresse de peu de tendresse, lors-
qu'elle oppose le devoir à ses
desirs , & si ce beau nom n'est
point l'artifice d'un cœur peu
touché.

On répond :

*Sur ma décision reglez tous vos
desirs ,*

*Curieux vous pouvez m'en
croire ,*

Le coquet a plus de plaisirs ;

Mais le fidele a plus de gloire.

Troisième Question.

Qui est le plus heureux
d'un Amant fidele qui trouve
du retour, ou d'un coquet qui
en trouve aussi.

On répond :

*Amants n'en doutez point , ce
n'est qu'un artifice ,*

*Quand pour vous refuser on parle
de devoir ,*

*Qui raisonne autrement n'est en-
cor qu'un novice ,*

Il est facile de le voir.

*Jamais à ses desirs femme ne fut
rebelle ,*

Nature a décidé le cas :

Et lorsqu'elle fait la cruelle ,

154 MERCURE

*C'est que l'Amant ne luy plaist
pas.*

Quatrième Question.

On a été grandement curieux d'apprendre si Helene étoit brune ou blonde, &c.

On répond :

Argument incontestable.

Helene fut jadis la plus belle du monde ,

Climene l'est dans ce tems-cy ,

Chacun sçait que Climene est blonde ,

Donc Helene l'étoit aussi.

Cinquième Question.

Qu'on nous dise enfin s'il y a eu un Homere , & qu'on

GALANT. 115

réponde cette fois par un ouïy ,
ou par un non définitif.

On répond :

Ouïy, Messieurs, il fut un Ho-
mere,

J'en croy la Motte & Terrasson,
Des Poëtes il fut le pere
Par le temps & non par raison.

Ces autres Réponses sont
d'un autre genre, & me pa-
roissent parfaitement bonnes.

A la première Question.

Le terme de jalousie renfer-
me deux choses, l'opinion où
l'on peut être d'avoir sujet
d'être jaloux, & les marques
extérieures que l'on en donne.

156 MERCURE

La première ne reçoit de loix souvent que du caprice ; nous ne sommes pas les maîtres de nos soupçons ; nous pouvons seulement rallentir & négliger des recherches que nous prévoyons devoir troubler notre repos. Il semble donc que la question roule principalement sur le plus ou le moins qu'un honnête homme peut faire éclater sa jalousie ; je voudrois auparavant que de regler ses actions , définir ce que nous entendons par l'honnête homme.

L'honnête homme du

GALANT. 157

monde qui seroit encore mieux rendu par le mot de galant homme , fait son principal mérite d'une circonspection régulière aux bienfaisances, & aux usages établis dans le monde , les vertus de la société sont les premières qualitez, il peut estre véritablement vertueux , mais il est toujours certain qu'il met sa réputation au dessus de son devoir. Il y a une autre sorte d'honnêtes gens , propriétaires de ce beau titre qui ne cherchent dans la vertu que la vertu même , la plus scrupuleuse probité , &

158 MERCURE

la plus parfaite indépendance des jugemens du monde forment leur caractère, on les appelle Philosophes ou quelquefois Misantropes. Ceux-là peuvent céder aux mouvemens de leur jalousie sans songer à les réprimer & sans craindre le ridicule des éclats & des scènes qu'un jaloux donne au public, pourvu qu'ils évitent les moyens indignes & criminels de se vanger de qui les outrage, ils croient pouvoir se donner librement carrière sur tout le reste.

L'honnête homme du mon-

GALANT. 159

de, sensible à l'infidélité d'une femme, à proportion de la tendresse qu'il avoit pour elle, sçait quel est le malheur d'avoir une femme infidelle, mais en même tems il connoist toute la petitesse de ce mal. Il doit mettre tout son art à éviter également le personnage grossier d'homme facile à tromper, & le titre odieux de jaloux, il sçait se faire louer dans le monde de ses bons procédés & passer pour bon mari plutôt que pour mari commode. On dira que ce n'est pas répondre à la question

que de mettre des bornes si étroites à la jalousie ; mais si l'on convient que c'est une foiblesse ; pourquoy n'en pas deffendre les moindres apparences,

Il m'a parû que les deux autres questions qui suivoient celle-cy , ne donnoient guerre matière à dispute. La meilleure raison pour ne pas croire fort touchée une maîtresse qui oppose un importun devoir aux desirs de son amant ; c'est le grand nombre de celles qui abandonnent leurs Amants sans honte , si l'amour veut bien

bien encore les reconnoître ,
elles n'occupent dans son em-
pire que le rang des Sujets re-
belles.

L'amant fidele dont la ten-
dresse n'est pas sans récom-
pense, a toujours esté regardé
comme le seul des mortels ,
qui pût se dire parfaitement
heureux, on l'a dit vingt fois
& rien n'est plus vray que le
volage ne goûte l'amour que
comme un amusement , les
vrais plaisirs lui sont inconnus.

J'avoüeray que la décision
des deux dernières questions
telle qu'on la demande , passe

Novembre 1715. O

la portee de mon érudition , ainsi réduit à juger par conjectures , j'ay estimé sur la réputation generale , Helene pour la plus belle femme qui ait jamais esté ; & suivant sur cela mon goût qui me persuade qu'il n'y a rien de plus beau qu'une belle blonde , je maintiens qu'Helene l'étoit. Quand on rejettera ce qu'Homere peut en avoir temoigné , les avis seront sur cela aussi partagés que s'il ne s'agissoit point d'Helene.

Il me paroît enfin qu'il y a de l'absurde à proposer la

question, s'il y a eu un Homere, les Partisans des Modernes avec une bonne cause, se jetteroient là dans un mauvais incident, s'ils soutenoient sérieusement la negative. Le même style & les mêmes fautes répandues dans tout le corps du Poëme de l'Iliade prouvent assez que c'est l'Ouvrage d'un seul homme; si rien n'assure que cet homme là ne s'appelle pas Homere, qui oblige de le débaptiser aujourd'hui. Qu'ils refusent donc de l'encenser continuellement, à la bonne heure; mais qu'ils ne passent

O ij

pas de l'indévotion à l'athéisme.



Si toutes les Genealogies ressembloient à celle cy , le Lecteur ne craindrait jamais de s'ennuyer de la lecture de cet article , & la vie d'un homme illustre par sa naissance & par ses actions , soit pour honorer ses manes , soit pour faire son éloge pendant sa vie , est toujours une histoire agréable à lire.

Messire Daniel de Montequiou , Chevalier Seigneur de Brechac , Galiax , Mauhic &

GALANT. 165

du Bedat, Lieutenant General
des Armées du Roy, Gouver-
neur de Schelestat, Comman-
deur de l'Ordre de S. Louïs,
Senechal d'Armagnac, & Ca-
pitaine Châtelain de Lectoure,
decedé d'une maniere aussi
chrétienne qu'il avoit toujours
vécu, le 25. Juillet 1715. à
Schelestat, où il a toujours
residé depuis qu'il avoit esté
nommé Gouverneur de cette
Place; étoit de l'illustre Mai-
son de Montesquiou, qui a
donné à l'Etat des Maréchaux
de France, & à l'Eglise des
Cardinaux, des Evêques, &c.

166 MERCURE

Elle a tiré son nom de la Terre de Montesquiou , seconde Baronnie d'Armagnac , dont le Seigneur est Chanoine né à l'Eglise Cathedrale d'Auch , & y a rang au Chœur après les dignitez , & avant les Chanoines.

Aurigne de Lamothe fut mariée dans l'onzième siecle avec Raymond Aymoric , second fils d'Aymeric , Comte de Fzensac , d'où sont issues plusieurs familles du nom de Montesquiou qui subsistent encore aujourd'huy avec éclat , y ayant un Maréchal de Fran-

GALANT. 167

ce & des Lieutenans Generaux.

Le 13 Decembre 1634.

M. de Prechac nâquit au
Château de Galiax en Arma-
gnac; son pere s'appelloit
Messire Jean Paul de Montef-
quiou, Chevalier Seigneur de
Prechac & de Galiax, sa me-
re Catherine de Laàs de Lurbe,
d'une ancienne Maison de
Bearn.

Feu Monsieur de Baas, Ca-
pitaine-Lieutenant de la pre-
miere Compagnie des Mous-
quetaires, cousin germain de
son pere, l'ayant attiré à Paris,
voulut qu'à l'exemple de plu-

seurs autres Gentilshommes, il servit d'abord en qualité de volontaire au Regiment des Gardes Françoises pendant les années 1654. 1655. & 1656. d'où il passa en 1657. dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, où il fut Sous-Brigadier. Le Roy, dont il avoit l'honneur d'estre connu particulièrement, l'envoya pour affaires secrètes en Espagne, & à son retour sa Majesté luy donna le 16. Octobre 1665. une Compagnie au Regiment de Champagne, où il eut le brevet de Major le premier

GALANT. 169

mier Septembre 1675. & servit depuis en cette qualité, & comme Major de Brigade, jusqu'au 16. Janvier 1678. qu'il fut nommé Inspecteur General de l'Infanterie.

Le 28. Novembre 1681. il fut fait Colonel du Regiment de Champagne, le 24. Aoust 1688. Brigadier des Armées du Roy, le 30. Mars 1693. Maréchal de Camp, le 13. Juin de la même année Gouverneur de Roses, le 20. Octobre 1699. Gouverneur de Schelestat, le premier Mars 1704. Senéchal d'Armagnac, Novembre 1715. P

170 **MERCURE**
& Capitaine Châtelain de Lec-
roure , le 26. d'Octobre de la
même année, Lieutenant Ge-
neral des Armées du Roy.

Il avoit eu successivement
les Commanderies de S Omer
& d Ypres , lesquelles ayant
esté réunies à l'Ordre de S.
Lazare, il fut nommé Com-
mandeur de l'Ordre de S Louis,
lorsque cet Ordre fut institué.

Pendant qu'il étoit dans les
Mousquetaires, il se trouva en
l'année 1657. aux Sieges de
Montmedy, Herbemont, Vis-
ton , & Neufchatel , & en
1658. au siege de Dunkerque.

En 1672. étant Capitaine au Regiment de Champagne , il se trouva au fameux passage de Tholus sur le Rhin , où le Roy commandoit en personne, & en dix sieges, entr'autres celuy de Nimégue & celuy du Fort de Schenk.

En 1674. il se trouva au combat de Turquesim en Alsace , & au siege d'Antoin , où il fut blessé dangereusement au pied gauche.

En 1675. il se distingua au combat d'Altheneim en Bris-chaw , où il eut un cheval tué sous luy & le talon droit percé

P ij

172 **MERCURE**
d'un coup de mousquet.

En 1677. il se trouva au
siege de Fribourg, en 1678.
aux sieges de Hombourg & de
Borsche.

En 1689. au siege de Cam-
predon en Catalogne, où il
commandoit l'Infanterie en
qualité de Brigadier.

En 1691. aux sieges de la
Seu d'Urgel, & des Châteaux
de Valence & de Sor, où il com-
mandoit en Chef.

En 1693. au siege de Roses,
où il se signala en qualité de
Maréchal de Camp, & le
Gouvernement de cette Place

luy fut donné après qu'elle eût été prise.

En 1694. au Combat du passage du Tera, où l'Armée d'Espagne retranchée de l'autre côté de la rivière, & supérieure en nombre à celle de France, fut défaite par M. le Maréchal de Noailles, & ensuite aux sièges de Palamos, de Gironne, d'Ostalic, & de Castelfoüillet. En voulant faire entrer un convoi en 1695. il fut blessé d'un coup de mousquet à la cuisse, ce qui n'empêcha pas qu'il n'y fit entrer le Convoi.

En 1697. au fameux siege de Barcelone sous M. le Duc de Vendosme.

Quoyqu'il fut Gouverneur de Roses depuis 1693. il ne laissoit pas de servir Hyver & Esté, en qualité de Maréchal de Camp ; il a même commandé divers Camps volans. Ce n'est que depuis qu'il a esté Gouverneur de Schelestat qu'il a presque toujours esté obligé de demeurer dans cette Place.

Jamais Officier n'a esté plus attaché à son devoir. & à l'observation de la discipline militaire, que luy. Ce qu'il a por-

té si loin que pendant 61. ans de service, il n'est allé que trois fois sur ses terres en son pays & trois fois à la Cour. Lors qu'il y vint en 1699. craignant que le Roy, dont il avoit autrefois esté particulièrement connu, pendant qu'il servoit dans les Mousquetaires, ne l'eut oublié, il pria M. le Maréchal de Noailles de le présenter, de quoy Sa Majesté s'étant apperceuë, elle dit en souriant : *Prebac croit que je ne le connois plus, parce qu'il ne vient point à la Cour; & en luy mettant la main sur l'épaule*

gauche luy dit. *Il y a longtems que nous nous connoissons.*

Dans tous les emplois qu'il a eu, il s'est toujours contenté de ses appointemens, sans même vouloir user de certains droits établis par la Coûtume, ni recevoir les presens qu'on luy offroit.

Il n'a jamais rien demandé à la Cour, & s'il a eu des emplois, ce n'est que sur le rapport des Generaux sous lesquels il a servi. Feu M. le Prince de Condé, M. de Turenne, Messieurs les Maréchaux de Luxembourg & de

Noailles , & M. le Duc de Vendosme. Il eût seulement l'honneur d'écrire en 1692. à Sa Majesté, pour la supplier de se souvenir des bontez qu'elle luy avoit autrefois temoignée, & des services qu'il rendoit depuis près de 40. ans , & c'est Messire Clement de Montequiou de Prechac son frere , Abbé de Berdoüe , & de Valbone, & Prieur de Saint Feliou, qui se trouvant à Paris en 1704. fit demander de luy même la Charge de Senéchal d'Armagnac qui venoit de vacquer par la mort de M. le Marquis d'Hautmont.

178 MERCURE

En l'année 1681. il refusa d'accepter la Lieutenance Colonelle du Regiment de Champagne, que M. de Louvois luy écrivit que le Roy luy donnoit, disant qu'il y avoit trois Capitaines plus anciens que luy, & qu'il ne leur donneroit jamais la mortification d'être commandez par leur cadet. Le Ministre approuva cette delicatessé, fit placer ces trois Capitaines, & ainsi M. de Prechac étant demeuré plus ancien Capitaine, fut fait Lieutenant Colonel.

Ce fut aussi en ce temps-là

qu'étant Inspecteur General
d'Infanterie à Pignerol & en
Dauphiné, il eut ordre d'en-
voyer à la Cour un état de tous
les Officiers de son Départe-
ment, de leurs Pays, de leurs
services, des occasions où ils
s'étoient trouvez & de leurs
blessures. De quoy il s'acquitta
avec exactitude à l'égard de
tous les autres; il n'oublia que
luy-même. Ce qui obligea M.
de Louvois à luy écrire en ces
termes : *J'ay fait voir au Roy
l'état que vous m'avez envoyé.
Sa Majesté en a été fort contente,
et a admiré vostre modestie de ne*

184 MERCURE

pas voulu mettre au nombre des
blessés, n'ignorant pas que vous
l'avez été à Antoin & à Alohe-
neim ; Et c'est pour cela, qu'elle
vous donne la Commanderie de
S. Omer.

Enfin M. de Prechac chargé
d'honneurs & d'années, ayant
eu une attaque d'apoplexie
peu après Pâques, regarda cela
comme un avis que la mort
étoit prochaine, & redoubla
les dispositions qu'il y avoit
apportées toute sa vie, ayant
vécu d'une manière aussi regu-
lière que s'il eût été dans un
Cloître. Il regla tout ce qui

pouvoit concerner son Gouvernement , en ayant fait un état qu'il remit au Lieutenant de Roy , & continua néanmoins de faire les fonctions de Gouverneur jusqu'au dernier moment de sa vie , ayant encore donné les ordres en cette qualité la veille de sa mort.

Il estoit marié avec Madame Claire Marguerite de Lau, Dame de Mauhic & du Bedat, fille & héritière du Comte de Lau, Chef d'une ancienne Maison en Armagnac, dont il n'a point eu d'enfans.

Messire Estienne Bouchu

182. MERCURE

Sieur de Lessart , Conseiller
d'Etat , cy-devant Intendant
de Grenoble & des Armées
d'Italie & de Dauphiné , pere
de Madame la Comtesse de
Tessé qu'il laisse pour sa seu-
le & unique heritiere , & ne-
veu de Messire Pierre Bouchu,
premier Président du Parle-
ment de Dijon , dont je vous
appris la mort dans le Mercu-
re du mois passé , mourut à
Tournus le Octobre
1715. Il estoit fils de M. Bou-
chu, Intendant de Bourgogne,
mort en 1683. & petit-fils de
Messire Jean Bouchu, & de

**Dame Marie de Montholon ,
Président à Mortier du Parle-
ment de Dijon , & reçû en
1644. premier Président du
même Parlement : cette famille
qui est originaire de la Ville
de Monbard en Bourgogne , &
qui depuis près de cent années,
remplissoit les premieres digni-
tez de la Robe dans le Parle-
ment de sa Province , ne sub-
siste plus & son nom & sa fa-
mille se trouvera éteinte après
la mort de Dom Pierre Bou-
chu , Abbé & Chef Général
de Clairvaux , & de N. Bou-
chu , Abbé d'Ambournay.**

Messire Jean de Berbisy ,
Chevalier Seigneur & Baron
de Vantoux , Président à
Mortier au Parlement de Di-
jon, dont la famille depuis plus
de 200. ans a fourni dans le
même Parlement plusieurs
Conseillers & des Présidens,
succède à la dignité de premier
Président, vacante par la mort
de Mr Bouchu.

Messire Henry Jules Du-
guay, Chevalier Conseiller du
Roy, cy-devant Intendant de
la Marine à Dunkerque, mou-
rut le 10 Novembre 1715. âgé
d'environ 60, ans Il estoit fils
de

GALANT. 185

de Messire Nicolas Bénigne
Duguay, Seigneur de Bessy,
Baron de Chazans, premier
Président de la Chambre des
Comptes de Dijon, & Inten-
dant de Marine en Bourgogne,
& de Dame Marie Chapelain.
Il servoit dans la Marine de-
puis plus de trente années avec
beaucoup de mérite & de dis-
tinction. Il laisse trois fils qui y
servent, dont l'aîné a esté
fait au Siege de Douay Ense-
igne de Vaisseaux. César Du-
guay, Baron de Chazans, l'un
de ses freres, mourut en 1708. à
Brest, Lieutenant de Vaisseaux.

Novembre 1715. Q

Je prie le Lecteur de me permettre, d'interrompre cet article que nous reprendrons ailleurs pour luy faire part du Mariage de

Loüis François de Bouschet, Comte de Sourches qui a épousé le 23. du mois passé Hilaire Ursule de Thiersault, fille de Messire Pierre de Thiersault.

Le Comte de Sourches est fils de Loüis François de Bouschet Marquis de Sourches, cy-devant Grand Prevost de France. Et de Dame Marie G neviève de Chambe, Comtesse de Montfoucau.

La Maison de Bouschet est originaire du Maine auprès d'Alençon, & une des meilleures de cette Province, la branche aînée tomba en quenouille, l'héritière épousa Robert Comte d'Alençon sous le Règne de Philippe Auguste, & Robert Comte d'Alençon donna son nom à Robert de Bouschet qui étoit en 1250. Seigneur des Terres de la Ferté Massé & de Saint Leonard des Bois, situées auprès d'Alençon.

Ce Robert de Bouschet épousa Gabrielle de Lonvay,

Q ij

duquel mariage est sorti Pierre de Bouschet.

Pierre de Bouschet épousa en 1301. Leonard de Hertré fille du Seigneur de Hertré , dont est venu Baudouin de Bouschet , Chevalier Seigneur de la Tournerie , de la Ferté Massé & de Saint Leonard des Bois , qui fut marié à Dame Charlotte de Clinchamps en l'an 1355. sous le regne de Jean Roy de France , duquel mariage est venu Hardouin de Bouschet Chevalier Seigneur de Saint Leonard des Bois & plusieurs autres lieux , & Jean

de Bouschet qui a fait la branche des Seigneurs de Malesfré, & pour lors Lieutenants & Senechaux de la Province du Maine. Ce Jean eût pour fils Gilles de Bouschet aussi Seigneur de Malesfré, & qui a fait la branche des cadets de ce costé là: il fut premier Maître d'Hôtel de M. le Duc de Montpensier frere du Roy.

Hardoüin de Bouschet Chevalier de Saint Leonard des Bois & autres lieux, épousa Dame Jacqueline de Longaunay d'une tres-bonne & tres-ancienne noblesse de Norman-

190 MERCURE

die , d'où est sorti Jean de Bouschet Il^e. du nom, Chevalier Seigneur de Saint Leonard des Bois & de la Ferriere , qui fut marié à Dame Charlotte d'Assé en l'an 1415. sous le regne de Charles VI. De ce mariage est venu Guillaume de Bouschet , Chevalier Seigneur de S. Leonard des Bois , qui fut Lieutenant & Connétable de la Ville & Chastel du Mans ; il épousa en l'an 1470. Dame Jeanne de Vassé , fille de Jean de Vassé , dit Grognet , sous le regne de Louïs XI. Ce Jean de Vassé donna en faveur de ce

mariage à la fille Jeanne , la
Terre & Seigneurie de Sour-
ches.

De ce mariage est venu Bau-
doüin II^e. du nom, qui épousa
Dame Marguerite de Beren-
ger en l'an 1522. d'où est sorti
René de Bouschet , Chevalier
Seigneur Baron de Bernay &
de Sourches, qui épousa Dame
Louïse de Thevalle , une des
plus anciennes Maisons du
Royaume.

De ce mariage est venu
Messire François de Bouschet,
Chevalier Seigneur de Sour-
ches, Chevalier de l'Ordre du

192 MERCURE

Roy, qui fut Enseigne, & ensuite Lieutenant de la Compagnie de Monsieur le Duc de Montpensier : il fut fait depuis Capitaine de 50. hommes d'Armes, & ensuite Lieutenant General des Armées du Roy : il épousa Dame Sidoine du Plessis de Liancourt.

De ce mariage est sorti Messire Honorat de Bouschet, Chevalier Seigneur Marquis de Sourches & de S. Léonard des Bois : cet Honorat de Bouschet épousa Dame Catherine Hurault de Chiverny.

De ce mariage est venu Jean
de

GALANT. 193

de Bouschet, Chevalier Seigneur Marquis de Sourches, Chevalier des Ordres du Roy, grand Prevost de France, & Gouverneur de la Province du Maine, qui fut marié à Dame Marie de Nevelet, dont est sorti Messire Louis François de Bouschet, Marquis de Sourches, Comte de Montforeau, grand Prevost de France, & Gouverneur de la Province du Maine, qui épousa Marie Geneviève de Chambes, Comtesse de Montforeau.

La Maison de Thiersfauls est originaire de Bretagne, &

Novembre 1715. R

124 MERCURE

est d'une très-bonne & très-
ancienne Noblesse de cette
Province.

La liberté qu'on a de m'en
imposer, tant qu'on veut, dans
les Mémoires qu'on m'en-
voye, sans qu'il me soit possible
de démêler la vérité, sur tout
lorsque la conséquence des
événemens qu'on m'écrit, ne
peut pas m'être sensible, faut
de connoître les gens dont on
me parle, m'expose quelque-
fois au malheur de publier des
choses désagréables & fausses,
ce qui m'est par exemple ar-

rivé très-innocemment dans le
Mercure du mois dernier, &
je dois au mérite & à la vertu
de Mademoiselle Yma une ré-
paration autentique; on avoit
malicieusement prêté à cette
Demoiselle une Avanture qui
ne luy est point arrivée, & des
gens mal intentionnez pour
elle, ont supposé qu'elle avoit
fait une démarche hardie, à
laquelle elle n'a jamais esté ca-
pable de penser. Voicy la ve-
rité du fait telle que je l'ay ap-
prise, après m'en estre informé
avec la dernière exactitude.
Mademoiselle Yma accablée

Rij

126 **MERCURE**

des importunitéz d'un homme pour lequel par les plus puissantes raisons du monde elle doit avoir une parfaite indifférence, après avoir mis en usage tous les expédients que la vertu la plus exacte & la plus rigide prescrit en pareilles occasions, se déroba le 4. du mois passé aux violentes & honteuses poursuites de cet homme pour s'aller jeter dans un Couvent, & y chercher un asyle où elle pût mettre sa vertu à couvert de tant d'injustes persecutions: cette précaution pleine de sagesse a donné lieu aux mau-

vais contes que j'en ay fait dans le dernier Mercure , parce que j'ay crû le pouvoir faire sans que cela tirât à aucune consequence , & que Mademoiselle Yma étoit un nom purement inventé , & dont l'aventure n'avoit pas plus de fondement que le nom. J'ay depuis découvert clairement la tromperie que l'on m'avoit faite , & je luy rends aujourd'huy , autant qu'il est en mon pouvoir , toute la justice que je dois à sa vertu , digne certainement d'un parfait éloge.



R iij

Second Chapitre des Morts.

Messire Nicolas Lesdo, Chevalier Seigneur de Digulville, Brigadier des Armées du Roy, Inspecteur general d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de S. Louis, mourut le 26. Octobre dernier ; il étoit frere de Messire Jean Baptiste de Lesdo, Seigneur de la Riviere, & Digulville, Premier Président de la Chambre des Comptes de Normandie, & sortoit d'une Famille distinguée dans la Vicomté de Valogne.

GALANT.

Messire Etienne Maignart,

Marquis de Bernieres, Con-
seiller honoraire au Parlement,
mourut le 26. Octobre der-
nier. Il avoit épousé en 1666.
Magdelaine Faucon, fille de
Jean Paul Faucon, Seigneur
de Ris, Premier Président au
Parlement de Rouen, dont il
a laissé pour fils unique Mes-
sire Charles Etienne Maignart,
Seigneur de Bernieres, Maître
des Requêtes, & cy devant In-
tendant du Haynault : il étoit
fils de Charles Maignart, Sei-
gneur de Bernieres, Maître
des Requêtes, & d'Anne Ame-

R iij

lor, petit fils de Charles Maignart, Seigneur de Bernieres, Président au Parlement de Rouën, & de Françoise Purchot, arriere petit fils de Charles Maignart, Seigneur de Bernieres, Maître des Requêtes, puis Président au Parlement de Rouën, & Conseiller d'Etat, & de Magdelaine Voyfin, lequel Charles Maignart étoit fils de Jean de Maignart, Seigneur de Bernieres, Président en la Cour des Aydes de Normandie l'an 1574 & de Marie de Croixmart, petit fils de Thomas Maignart, Seigneur

de Bernieres , General en la Cour des Aydes de Normandie , & arriere petit fils de Guillaume Maignart , Seigneur de Bernieres , Conseiller au Parlement de Roüen , lequel étoit fils de Richard Maignart , Seigneur du Fief de la Reine , lequel se signala contre les Anglois pour le service du Roy Charles VII. sous l'obéissance duquel il remit la Ville de Vernon l'an 454. Par tous ces degrés remóntez , il se voit que la Famille de Maignart de Bernieres , originaire de Normandie , est une des plus illustres ,

202 MERCURE

& des plus anciennes de la Robe : M. de Bernieres qui donne lieu à cet article , avoit pour neveu Messire ... Maignart de Bernieres , Seigneur de Beaurortz, encore à present Président à Mortier au Parlement de Normandie.

... Gaspard le Moyne , Ecuyer Sieur de Baron , Premier Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roy , & Mestre de Camp de Cavalerie , mourut le 31. Octobre dernier , & sa place a été donnée à M. de Cantillac.

Dame Geneviève le Duc ,

veuve de Messire François Talon, ancien Maître d'Hôtel du Roy, mourut le 26. Octobre dernier, laissant plusieurs enfans. M. Talon son mary étoit de même Famille, & très-proche parent de Messieurs Talon, Avocats Généraux, & Président à Mortier au Parlement de Paris.

Dame Geneviève de Turmenyes, femme de Messire François des Reaulx, Seigneur de Coquelin, qu'elle avoit épousé en 1697. mourut le... Octobre 1715. Elle étoit sœur de Messire Jean de Turme-

nyes, Seigneur de Nointel, cy-devant Maître des Requêtes, & à present Garde du Tresor Royal; de M. de Turmenyes, cy-devant Colonel du Regiment du Vexin, de Dame Marie Marguerite de Turmenyes, femme de Messire Alphonse Denis Huguet, Conseiller au Parlement, & mere de Madame la Comtesse de Roucy, & de Dame... de Turmenyes, femme de Messire... de la Rochefoucault; Marquis de Bayeres: ils sont tous enfans de feu Jean de Turmenyes, Seigneur de Nointel, Garde

du Trefor Royal, & de Dame Marie Anne le Bel; M. des Reaulx est fils de feu Messire René des Reaulx, Seigneur de Grisy, &c. Lieutenant des Gardes du Corps du Roy, & Maréchal de les Camps & Armées, & d'Anne de Rochereau.

Les Familles des Reaulx, & de Rochereau sont rapportées dans le Nobiliaire de Champagne.



Sur la démission que M. le Comte de Pontchartrain a faite entre les mains du Roy de

206 MERCURE

sa Charge de Secrétaire d'Etat,
Sa Majesté en a pourveu le
Comte de Maurepas son fils
ainé âgé de 14. ans seulement,
& en attendant qu'il ait atteint
l'âge de 25. ans le Marquis de
la Vrilliere fera cette Charge,
dont le Comte de Maurepas a
prêté le serment entre les
mains de Sa Majesté à Vincen-
nes le 13. de ce mois Le Comte
de Maurepas est le neuvième
Secrétaire d'Etat de sa Maison.



M. le Chevalier de Roye,
cy-devant Capitaine des Gar-
des du Corps de Monseigneur

le Duc de Berry , a été fait Capitaine des Gardes du Corps de Madame la Duchesse de Berry. Le Comte de Rion a été fait Lieutenant , le Chevalier de Courtemer , neveu du Duc de la Force , a été fait Enseigne , & le Marquis de Sabran Exempt de cette Compagnie. M. le Chevalier de Roye a tiré de la Gendarmerie douze hommes des mieux faits pour les incorporer dans la Compagnie qui est une des plus belles qu'on ait jamais vue.

On donnera le mois prochain un état présent & entier de tous les Officiers qui com-

208 MERCURE

posent la Maison du Roy.

De ceux de la Maison du Regent.

De la Maison de Madame la Duchesse de Berry ; de celle de Madame, & de celle de Madame la Duchesse d'Orleans.



Le dessein que j'ay de donner incessamment une suite du Mercure de ce mois, m'oblige à retrancher de ce premier Volume toutes les Nouvelles étrangères dont je devois faire un second article, pour faire passer celles qu'un retardement de huit jours rendroit trop vieilles. La

La Tragedie de Marius
qu'on represente encore avec
succès , verroit son extrait &
sa critique trop tard , si je
m'exposois à attendre qu'on
ne la jouât plus pour en par-
ler.

*Extrait de la Tragedie nouvelle,
intitulée Marius.*

Le 15. de ce mois on joua
pour la premiere fois la Tra-
gedie de Marius.

Ce Poëme s'est montré au
Theâtre, fier d'une reputation
illustre qu'il s'étoit déjà faite
Novembre 1715. S

210 MERCURE

dans plusieurs assemblées sçavantes, il n'a pas mal soutenu ses titres, & le public luy donne enfin une place honorable entre nos piéces modernes.

Je souhaiterois pouvoir faire à cette Tragedie toute la justice qu'elle merite en l'annonçant icy dans un extrait fidele qui en retraçât l'idée à ceux qui luy ont applaudie, & qui la fit desirer à ceux qui ne l'ont point encore vûe ; mais comme elle n'est point imprimée, & qu'elle ne m'est connue que par la représentation, je rendray compte seulement

GALANT. 277

de ce que ma mémoire en a pu
recueillir. Je rapporteray dans
cet extrait tous les vers que je
pourray me rappeler pour en
faire honneur à l'Auteur, je
les mettray confusément avec
la Prose que je supplée pour
rendre au moins le sens du
dialogue. Après avoir donné
de cette pièce l'idée la plus
vraie qu'il me sera possible,
j'en hazarderay la critique, je
rendray compte de mes juge-
mens, avec tous les égards
dûs à un Auteur qui a mérité
l'estime publique. Une criti-
que modérée est souvent

S ij

moins nuisible à un bon ouvrage qu'une excessive apologie; le public se revolte contre un examen trop indulgent, & sa malignité ne manque jamais de se dedommager avec excès des droits legitimes qu'on luy refuse. Monsieur de Caux n'a pas besoin qu'on luy fasse grace, je compte même que si je luy decclois par hazard quelques fautes échapées à ses recherches, il m'en sçauroit quelque gré, d'autant plus qu'il sent que la piece est dans le cas de ces beautez singulieres qui, sûres de tous les cœurs,

soutiennent sans honte le reproche de quelques défauts rachetez par des graces superieures.

S U J E T.

Marius chassé de Rome par la faction de Sylla, se retira en Afrique, son fils qui l'accompagnoit, tomba entre les mains d'Hjempsal Roy de Numidie, qui le retint prisonnier; une des femmes de ce Roy, amoureuse du jeune Marius, eût la generosité de luy procurer des moyens de sortir de sa prison, quoyque par son évasion elle le perdit pour jamais.

Monsieur de Fontenelles a tiré de ce trait d'histoire le sujet d'une Epître heroïque, qui a pour titre, *Arisbe au jeune Marius*, il suppose qu'Arisbe écrit à Marius après qu'elle luy a rendu la liberté, & qu'il a rejoint son pere.

Le même trait historique qui a donné occasion à cette magnifique Epître, est le germe, pour ainsi dire, de nôtre Tragedie: voyons comment ce germe se developpe dans la marche de l'ouvrage.



GALANT. 215

A C T E U R S.

Hiempsal, Roy de Numidie.

Ambe, destinée à l'hymen
du Roy , Amante du jeune
Marius.

Le jeune Marius, Prisonnier
à la Cour d'Hiempsal.

Le pere de Marius , sous le
faux nom d'Envoyé de Sylla.

Nerbal, Confident du Roy.

Phoenice , Confidente de la
Princesse.

Cethegus , Confident du
jeune Marius.

Numerius , Confident de
Marius, pere.

*La Scene est dans une Salle du
Palais d'Hiempsal.*

216 MERCURE

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

Le jeune Marius , Cérhegus.

Cérhegus ouvre le Dialogue
par ces Vers.

*Qui peut vous retenir, Seigneur ,
sur cette rive ,*

*Un Romain doit rougir d'une dou-
leur oisive ,*

*Persecuté du sort , sans en être
abattu ,*

*Il faut que sa disgrâce ajoute
à sa vertu.*

Pourriez-vous oublier le
Héros illustre que les destins
poursuivent,

pourfuivent, seriez vous sourd à la voix d'un Pere infortuné qui vous appelle à son secours; il a esté un temps où privé de ressources, vous ne pouviez donner que des pleurs à sa disgrâce; mais aujourd'huy vous éprouvez une heureuse révolution; le Roy vous offre sa protection, verifiez la promesse des Dieux qui ont annoncé qu'un Roy de Numidie vengeroit deux Romains opprimés par leurs Concitoyens.

Marius s'enflame à ces genereux conseils; mais, il demande comment il pourra se-

Novembre 1715. T

218 MERCURE

courir ce pere malheureux ,
 puisqu'il ignore en quel climat
 il s'est réfugié.

A cela Cethegus répond.

*Non , non , quelques deserts qui
 le puissent cacher ,*

*C'est à Rome , Seigneur , qu'il
 vous le faut chercher.*

Assemblez-y une Armée en
 son nom , lorsqu'il se verra
 un party puissant , il osera se
 montrer à son ingrate Patrie ,
 le peuple impatient du joug
 de Sylla , n'attend que ce in-
 stant pour prendre les armes.
 Il finit son exhortation par
 ces mots.

Faut-il qu'on delibere,
 Quand on va secourir sa Patrie
 Et son Pere,
 Le Roy jusqu'à ce jour paroissoit
 incertain,
 Mais enfin il vous met les armes
 à la main,
 Dans nos communs malheurs
 Arisbe s'intresse.

Marius se rend aux conseils
 de Cethegus; mais après avoir
 pris son parti, il se souvient
 d'Arisbe & ces mots luy écha-
 pent.

Princesse infortunée
 Que je te vais conter de soupirs
 Et de pleurs.

T ij

220 MERCURE

Cethegus demande à Marius
pourquoy il plaint le sort de
la Princesse.

*Elle vange un Romain , un Roy
puissant l'adore ,
Que luy resteroit il à souhaiter
encore ,*

*Déjà pour son hymen tout semble
préparé.*

Marius répond.

*Helas ? que ne peut il être encor
différé.*

Cethegus penetre alors le
mystere , il s'efforce de faire
sentir à Marius tout le peril de
sa passion pour Arisbe.

Ouvrez les yeux , voyez que de

malheurs ensemble,
 Que de crimes, Seigneur, un tel
 projet rassemble;
 Ce Roy, dont les bontez ont con-
 servé vos jours,
 Ce Roy, qui vous peut seul as-
 seurer du secours,
 C'est luy que vous bravez. . .

Mais, d'ailleurs, quel espoir peut
 vous avoir flatté?

Pensez-vous, qu'exposant & sa
 gloire & sa vie

Au sort d'un fugitif la Princesse
 se lie?

Ah, croyez moy, Seigneur, vous
 prenez pour amour

T iij

222 **MERCURE**

La pitié, que pour vous elle montre en ce jour.

Marius apprend à Cethegus qu'il est en effet tendrement aimé de la Princesse.

Cethegus luy represente combien il est honteux à un Romain d'aimer une Numide.

Marius se deffend de ce reproche en traçant le caractère de la Princesse, dont la vertu a scû commander à sa passion au point qu'elle a la force de haster son départ.

Quoy donc ? répond Cethegus, une Afriquaine vous dicte vostre devoir ? eh bien,

Seigneur , suivez les genereux
 conseils , & lors que vous au-
 rez mis la Mer entre elle &
 vous , je n'hesiteray plus à la
 croire digne de Marius.

Marius insiste , & demande
 où il pourra trouver du se-
 cours :

Cethegus répond d'abord
 que les Dieux seront pour Ma-
 rius , qu'il est cheri des Afri-
 quains , qu'il tirera de grands
 secours en Lybie & en Mauri-
 tanie , ensuite il luy trace sa
 route. Nous nous embarquê-
 rons sur le Ruber , quand nos
 Vaisseaux seront arrivez à la

T i i j

224 MERCURE

Mer, nous pourrons en deux jours aborder à Terracine & bientôt après au Port de Telamon. C'est là que Cinna proscrit par l'ennemy commun s'est réfugié. Vous attendrez-là une armée que je ne tarderay pas à vous conduire, vous instruirez par des avis secrets nos amis, découragez qui partiront de Rome pour se rassembler à Telamon. Ce beau dessein ainsi détaillé, la Princesse arrive. Cethegus se retire en disant ces mots.

*La Princesse vient, à vos devoirs
fidele,*

*Seigneur, songez toujours qu'un
pere vous appelle.*

SCENE II.

Le jeune Marius, Arisbe.

Marius aborde Arisbe, & après luy avoir annoncé qu'il va se séparer d'elle, il s'interrompt pour luy demander la cause de l'extrême douleur qu'il remarque sur son visage.

Arisbe luy répond qu'elle va luy annoncer un grand malheur.

Marius demande si le Roy auroit changé de sentiments à son égard. Preparez - vous,

luy dit-elle , à une plus funeste nouvelle. Alors Marius n'hésite pas à soupçonner qu'on luy va annoncer la mort de son pere :

Arisbe confirme son soupçon , & luy apprend qu'en effet un Tribun ayant commission du Senat a assassiné son pere , que cet assassin est à la Cour d'Hempfal , qu'il a présenté au Roy l'ordre du Senat par lequel il exige qu'on livre le jeune Marius à la vengeance de Sylla.

Marius saisi d'horreur se livre aux transports les plus

violents , & jure la perte de l'execrable meurtrier de son pere.

Arisbe calme les transports de Marius, en luy apprenant qu'il a affaire à un ennemy redoutable , qu'elle a envisagé cet infame assassin , & que malgré l'horreur dont son crime l'avoit prévenue , elle avoit esté frappée de vénération à la vûe des vertus dont il portoit l'image sur son front ; elle ajoute que le Roy n'a point encore expliqué ses intentions, & qu'elle va employer ses bons offices en faveur de Marius.

Marius quitte la Scene en
disant ces paroles.

*De vôt're main j'attends tout mon
secours.*

SCENE III.

Arisbe , Phœnice.

Arisbe dit à sa Confidente
qu'elle va solliciter le Roy,
pour son Amant.

Phœnice luy conseille de
différer, de peur que son trou-
ble ne revele sa passion à
Hiempsal.

Arisbe persiste par la consi-
deration du peril éminent , &
sort en disant :

*L'amour doit tout oser , quand
il a tout à craindre.*

Fin du premier Acte.

ACTE SECOND.

SCENE PREMIERE.

Marius le pere Numerius.

Numerius ayant appris aux
extrêmités de l'Italie les der-
nières revolutions de la Repu-
blique, la défaite de Marius
& sa fuite en Afrique, suivit
son amy & tomba dans la
Cour d'Hiempsal; là il apprend
la détention du jeune Ma-
rius, il y reste dans la vûe d'ar-

230 MERCURE

racher ce Heros à la passion
 qui luy fait oublier ce qu'il
 doit à son pere . . . au com-
 mencement du second Acte
 Numerius rencontre à la Cour
 Marius le pere qui l'instruit
 des motifs iniques de sa pros-
 cription , il luy apprend que
 le Senat l'ayant honoré du
 Commandement de l'armée
 contre Mithridate, Sylla, loin
 de luy remettre, suivant le de-
 cret du Senat, les troupes qu'il
 commandoit, l'estoit venu
 charger avec ces mêmes trou-
 pes, qu'après la défaite entière
 par Sylla, il avoit esté forcé

de chercher son salut dans la fuite, & que sa destinée l'avoit enfin conduit à la Cour d'Hierusalem. Numerius lui apprend qu'il est en extrême péril chez ce Roy barbare, qu'un Tribun chargé des ordres de Sylla y vient exiger qu'on luy livre le jeune Marius. Marius le rassure en lui disant qu'il attend son salut de cet Envoyé même de Sylla. Numerius demande, quel est donc ce Tribun infidèle à Sylla. Marius répond. Moy. Numerius surpris, insiste & dit, comment? Sylla vostre Emule

232 MERCURE

vous charge d'un ordre contre
vostre propre fils... alors Ma-
rius développe ainsi l'énigme.
Sylla depuis ma defaite força
le Senat à proscrire ma teste,
un Tribun chargé de ce décret
me vint assaillir à Minturne
avec des forces superieures,
mon génie m'arracha à ce pe-
ril, je t'ay ce Tribun même
qui avoit osé promettre ma
teste à Sylla, je m'emparay du
Sceau du Senat dont il estoit
porteur, je trouvay dans ses
dépêches un ordre de Sylla à
Hiempsal de livrer le jeune
Marius réfugié chez luy. Je
compris

compris que cette commission
pouvoit estre dans mes mains
un moïen sûr de tirer mon
fils de cette Cour dangereuse
où il est retenu par un fol
amour.

*J'ay scû que trop sensible à de
funestes charmes*

*Mon fils à mes malheurs n'accor-
doit que des larmes.*

J'ay besoin de ce fils pour
encourager mes amis & leur
faire embrasser avec confiance
de vastes projets. que mon
grand âge semble ne pouvoir
soutenir. Je me fais annoncer
icy sous le nom de l'assassin

Novembre 1715. V

234 **MERCURE**

même de Marius, & j'exige
au nom du Senat qu'il me
livre l'autre victime; peut-
estre que mon fils qui s'est cru
libre icy, y estoit captif en
effet; le Roy, sous de feintes
caresses a peut-estre caché à
mon fils sa servitude; mais il
n'importe, il faut que ses vûës
perfides cedent à la terreur que
luy va imprimer le nom de
Sylla; j'ay honte, Numerius,
de me voir forcé de paroistre
icy sous une autorité aussi
honteuse, que dis je, je feray
contraint de louer le lâche,
l'ingrat Sylla? Il faudra le

peindre au Roy avec les traits de la vertu & de la véritable grandeur ? Le Roy arrive pour donner audience à l'Envoyé de Rome, Numerius se retire.

SCENE II.

Marius le Pere , sous le faux nom d'Envoyé de Sylla , le Roy , Nerval.

L'Envoyé de Sylla expose sa Commission au Roy, & le somme de livrer le jeune Marius aux vœux du Senat.

Le Roy répond, qu'il est surpris que l'assassin d'un homme dont la valeur sauva tant

236 MERCURE

de fois les Romains , viennent
demander au nom de ces Ro-
mains même , qu'on livre en-
core le fils à leur ingrate fu-
reur.

*Vous osez dans nos murs nous
traiter de barbares ,*

*Vous l'êtes plus que nous , jamais
nos mains avares*

*Secondant les fureurs d'un in-
juste Senat ,*

*N'ont encore à prix d'or vendu
l'assassinat.*

Ne vous imaginez donc
pas , continuë-t il , que je sois
jamais tenté d'entrer dans au-
cune Confédération avec l'un

ou l'autre Emule.

*Marius & Sylla tout est égal
pour moy ,*

*Et mon cœur entr'eux deux est
maître de sa foy.*

Il est vray que mes Ayeux
s'acquirent autrefois la protec-
tion des Romains par une per-
fidie pareille à celle que vous
exigez de moy , mais je dé-
teste leur politique.

*Je renonce à leur gloire & la tiens
pour honteuse ,*

*Je garde dans ma Cour le jeune
Marius ,*

*Et Rome peut de vous apprendre
mes refus.*

238 MERCURE

Marius veut intimider le Roy, en luy exagérant la puissance des Romains que son refus armera contre luy.

*Rome commande aux Rois,
Et la terre en tremblant se soumet à ses loix.*

Le Roy répond à ces fastueuses menaces qu'il n'a point encore receu la loy des Romains & qu'il regne aussi bien que Mithridate, ensuite il luy declare que son refus ne part pas de son affection pour Marius, depuis qu'il s'est refugié chez moy, poursuit-il, j'ay compté sur une victime que le

fort m'envoyoit , j'ay pensé
 que la détention d'un Romain
 délivroit l'Univers d'un enne-
 my dangereux , je fais suivre
 en secret les pas , & à force de
 bons traitemens je luy ay ca-
 ché sa captivité , plutôt aux
 Dieux que le pere eût accom-
 pagné son fils en ma Cour.

*Et croyez que mes vœux auroient
 été remplis ,*

*Si le pere en ma Cour avoit suivi
 le fils,*

Le jeune Marius arrive.



SCENE III.

*Marius le pere, le Roy, le jeune
Marius, Nerbal.*

Le jeune Marius sçachant
qu'Hiempsal donne Audiance
à l'Envoyé de Rome, vient
pour le poignarder à la vûe du
Roy même.

*Je vais le poignarder entre les
bras du Roy.*

En approchant Hiempsal,
il luy reproche avec menaces
l'audiance dont il honore le
meurtrier de son pere.

*Vous osez le voir, & luy
parler ?*

Ensuite

Ensuite sans attendre la réponse du Roy, il fond sur l'ennemy & reconnoist son pere, dans le moment qu'il est prest à frapper... A cette vûë il demeure immobile & son saisissement luy oste la parole.

Marius pere, maistre de son trouble, prend son parti, & dit avec insulte à son fils : Ton immobilité vient de ta surprise, tu reconnois dans le meurtrier de ton pere son ami le plus tendre ; mais apprends qu'il n'y a rien de sacré pour un vrai Romain, lorsqu'il s'agit du salut de la Patrie.

Novembre 1715. X

Le jeune Marius ne revient point de son trouble, & ne peut seconder l'artifice de son pere, qui, pour sauver le peril d'un plus long silence, reprend la parole en insultant de nouveau à son fils, & se retire en avertissant le Roy qu'il doit avoir pour suspecte la protection qu'Arabe accorde à Marius.

SCENE IV.

*Le jeune Marius, le Roy,
Nerbal.*

Le Roy fait éclater son indignation contre l'Envoyé de

Rome, & promet la protection à Marius.

*Quoy? montrer à mes yeux une
telle insolence?*

*N'en craignez rien, Seigneur,
je prends vôtre offense.*

Mon bras pour le punir

Ces dernières paroles du Roy font trembler Marius, Hiempsal qui remarque son trouble, lui en demande la cause; Marius répond que la mort de son pere, presente à son souvenir, le fait fremir.

Le Roy le renvoye par ces paroles.

Je vous réponds de tout, laissez-

X ij

244 MERCURE

nous un moment ,

Seigneur , soyez tranquille. . .

Le Roy demeure sur la
Scene avec Nerbal.

SCENE V.

Le Roy , Nerbal.

Le Roy revele à son Confi-
dent les conseils de sa politi-
que.

*Enfin je deviens maistre
De deux grands ennemis que le
Tibre a vû naistre ,
Ce Ministre insolent qui se livre
en nos mains ,
Ne rendra pas si tôt sa réponse
aux Romains ;*

*Que ne puis-je , Nerval , au dé-
faut du tonnerre ,*

*De Rome , dans ma Cour vanger
toute la terre.*

Nerval insinuë au Roy qu'il
y a grand peril à violer ainsi
le droit des gens , que les Ro-
mains ne manqueront pas de
venir les armes à la main tirer
vengeance de cette insulte.

Le Roy répond :

*Je ne crains point Sylla , les trou-
bles d'Italie*

*Ont dequoy l'occuper le reste de
sa vie.*

Ensuite il decouvre à Ner-
bal les soupçons jaloux , qui

X iij

246 **MERCURE**

s'élevent dans son ame , il se
souvient de l'avis que l'Envoyé
de Sylla luy a donné dans la
troisième Scene.

*Arisbe a pris pitié de cet infor-
tuné ,*

*Elle croit que , sans elle , il étoit
condamné ;*

*Je voulois luy donner , pour preu-
ve de mon zele ,*

*Ce que mon intérêt m'avoit dicté
sans elle ;*

*Mais au fonds de mon cœur s'é-
leve un noir soupçon.*

Nerbal dit au Roy , que
puisque Marius lui est suspect ,
il ne doit pas s'obstiner à le

retenir dans sa Cour ; le Roy
se refuse à cette considération,
il insiste sur l'intérêt qu'il a à
vérifier ou démentir ses soup-
çons.

*Allons trouver l'ingrate ,
Arrachons son secret par l'espoir
qui la flatte ,*

*Et , si de cet amour j'ay des avis
certains ,*

*Malheur à qui m'outrage , &
malheur aux Romains.*

Fin du second Acte.



ACTE TROISIEME.**SCENE PREMIERE.**

Marius, pere, seul.

Marius n'a point vû son fils depuis le second Acte, il réfléchit au péril de l'entrevûë, dont Hiempsal a esté témoin, il excuse le silence & l'immobilité de son fils par le trouble qu'il a ressenti lui même, & par la violence qu'il s'est faite pour le surmonter. Son fils arrive.



SCENE II.

Marius, son Fils.

li. Le jeune Marius arrive sur la Scène, son père vole à sa rencontre, ils s'embrassent avec les démonstrations les plus tendres; le père demande au fils, si le Roy n'a rien soupçonné de leur entebarras commun. Le fils répond que non, que le Roy deteste dans Marius, l'assassin de Marius même. Après cet éclaircissement, Marius reproche avec bonté à son fils sa passion pour Arabe, passion qui l'a jusqu'ici souf-

250 MERCURE

trait à son devoir.

*Je sçais que vostre cœur répond
à sa tendresse.*

Un cœur Romain peut-il
sans honte recevoir les loix
d'une Numide ?

Le coupable s'excuse ici , à
peu près , comme il s'est ex-
cusé du même reproche dans
la premiere Scene du premier
Acte , c'est à dire , qu'il offre
les vertus éminentes d'Arise
en compensation de sa nais-
sance.

Marius pere répond. C'est
donc à la Princesse à justifier
par une action d'éclat la pas-

sion qu'elle vous a inspirée ; exigez d'elle , mon fils , qu'elle facilite vôtre évasion , qu'elle vous ménage des moyens secrets d'échaper la nuit prochaine à Hiempfal ; faites lui craindre que le Roy déferant à des vûes véritablement politiques , ne sente enfin le peril de refuser aux Romains la victime qu'ils exigent , enfin que le même amour qui faisoit vôtre honte , devienne l'instrument de vôtre gloire & de ma vengeance. Après avoir dicté à son fils son devoir , il se retire , en lui recommandant de cacher son

252. **MERCURE**
déguisement à la Princesse.

SCENE III.

Le jeune Marius , Arisbe.

Marius declare à Arisbe qu'il ne compte point sur la foi des promesses d'Hiempsal, que les menaces du Senat lui feront rétracter ses premiers sentimens lorsqu'il aura médité mûrement sur son peril, qu'il ne voit qu'un moyen d'échapper au sort qui le menace, ce moyen, c'est que la Princesse facilite son évafion la nuit prochaine.

Arisbe rejette la propofi-

tion de Marius ; lors que vostre pere vivoit encore , vous vous deviez entier à sa vengeance , je hâtois vostre fuite sans me laisser ébranler à la vûe de ma perte & de vôtre propre peril ; aujourd'huy que vôtre sort a changé de face , ma conduite doit s'accommoder à la révolution , vôtre pere est mort , avec luy tombent toutes vos esperances , avec luy tombe le courage des amis que sa disgrâce n'avbit pû luy enlever , la vengeance de Sylla n'est point encore assouvie , il demande vôtre sang. Tout l'U-

254 MERCURE

nivers semble avoir conspiré
votre perte , cette Cour est le
seul asyle qui rassure Arisbe
alarmée , elle y veille au soin
de vos jours . . . Ce soin vous
importune , cruel , voilà le
peril auquel vous voulez écha-
per . . . à ce reproche rendre
Marius répond qu'il ne se sent
pas la force de voir son hymen-
née qui doit se célébrer le len-
demain avec le Roy. Arisbe lui
reproche son injustice . . .
croyez vous donc , ingrat , que
je sois capable de donner ma
foy à Hiempsal , non , Marius,
que cette crainte n'entre pour

rien dans vos desseins.

Marius est forcé de ramener la Princesse au peril que le Roy n'exauce enfin l'Envoyé de Sylla.

Arisbe répond , ne crains rien, Marius, de cet execrable assassin , j'ay pourvû à son supplice il sera égorgé par mon ordre la nuit prochaine.

Marius fremit du peril de son pere, il rappelle ses esprits & s'efforce de détourner la Princesse de ce meurtre. Arisbe surprise , confuse , impure à lâcheté les sentiments de Marius, je voulois, luy

256 MERCURE

dit-elle , prendre sur mon compte ton propre devoir , je voulois te cacher mon projet & te donner la joye de la surprise , lors qu'il auroit esté consommé , tu m'as forcé de te confier mon dessein & au lieu d'en envier la gloire , tu l'envisages avec horreur ; mais n'importe , je suppléeray à ta foiblesse & je méconteray plus tes répugnances.

*Qui doit ne te plus voir, n'a rien
à ménager.*

Marius se trouve alors forcé pour sauver son père de révéler à la Princesse le secret qui
luy

luy avoit esté imposé à la seconde Scene de cet Acte. Le Roy paroist au fonds du Théâtre.

SCENE IV.

Le Roy , Arisbe , Marius.

Le Roy arrive pour éclaircir ses soupçons jaloux avec la Princesse. Il prie Marius de se retirer & reste seul avec Arisbe.

SCENE V.

Le Roy , Arisbe.

Hiempsal dit à la Princesse qu'il commence à sentir que la protection qu'il accorde à Ma-
Novembre 1715. Y

258. MERCURE

rius luy peut devenir fatale ,
il luy demande ensuite ce que
pense Marius dans ces tristes
conjonctures.

La Princesse répond que
Marius sent toute la rigueur
de sa destinée ; mais que la ge-
nerosité du Roy le rassûre con-
tre la persecution de Sylla : icy
il luy échape quelques pleurs.

Le Roy marquant ces
pleurs , lui dit.

*Vous partagez ses maux , eh
qu'auroit-il à craindre ,
Quelque soit son malheur , je ne
sçauois le plaindre ,
Madame , & quand on peut être*

écouté de vous ,

Prêt à perdre la vie on fait mille
jaloux ;

Ah ! dans le sort affreux qui cause
mes allarmes ,

Pouvoit-il être plaint par de plus
belles larmes ;

Vous vous troublez ?

Arisbe répond :

Qui, moy, Seigneur, quoy vous
pensez . . .

Le Roy :

Où vous l'aimez, perfide, &
vous me trahissez.

Non, Seigneur, reprend
Arisbe, vous n'êtes point tra-
hi, je fais gloire d'avoir esté

Y ij

sensible aux malheurs d'un Héros digne d'un autre sort, ouï, la haine ingrate des Romains liguéz contre lui, m'irrite, j'aïmois en lui l'illustre ennemy de ces tirans abhorrez de tout l'Univers . . . mais les Dieux l'ont condamné; puisqu'il vous devient suspect, je l'abandonne à toute l'horreur de sa disgrâce, ouï, Seigneur, qu'il soit la victime de ma gloire & de vostre repos, livrez Marius à la fureur de Sylla.

Le Roy hesite à croire qu'Antiochus parle icy sincèrement, mais elle appuye sur le

conseil de livrer Marius, & declare qu'elle va annoncer à l'Envoyé de Sylla que le Roy luy abandonne sa victime.

Le Roy adopte ce conseil.
*C'est assez, j'y consens, qu'en
 partant de ces lieux,
 Il emporte avec luy des soupçons
 odieux.*

Arisbe sort pour s'acquitter de la commission dont elle vient de se charger, le Roy reste seul sur la Scene.

SCENE V.

Le Roy seul.
 Hiempfal dans un mono-

262 MERCURE

logue d'environ vingt vers se
justifie de son mieux du crime
de manquer de foy à Marius.

*Ah ! que Rome à son gré de ses
 enfans dispose ,*

*N'allons point reveiller sa fureur
 qui repose ,*

*Laiissons-là s'affoiblir & tomber
 par ses coups ,*

*Je me vangeray d'elle en servant
 son courroux.*

Nerbal arrive.

SCENE VI.

Le Roy, Nerbal.

Nerbal en arrivant dit avec
émotion :

*Ah Seigneur croirez vous ce que
je viens vous dire,*

Le Roy . . . & quoy donc ?

*Neibal . . . Marius n'est point
mort.*

Le Roy, il respire ?

mais comment pouvoir douter

de la mort de Marius, elle

m'est attestée par son assassin

même . . . Seigneur, répond

Neibal, défiez vous de l'En-

voyé de Sylla.

Tout ce qu'il vous a dit n'est

qu'un vain stratagème,

Cet assassin . . .

Le Roy. Eh bien !

Neibal. C'est Marius lui-même.

Le Roy. Mais cet Envoïé de Sylla , que tu prétends être Marius lui même , m'a remis la Lettre de Sylla avec le Sceau du Senat ?

Nerbal . . . Seigneur, je suis certain que cet Envoïé n'est autre que Marius, il a été reconnu ici par un Soldat, qui l'a connu dans le temps qu'il commandoit les Romains contre Jugurtha ; le témoignage de ce Soldat ne m'est point suspect , il a vû durant plusieurs Campagnes ce Romain dans nos contrées, & d'ailleurs Marius est un de ces hommes dont
les

GALANT. 265

les traits sont trop marquez
pour pouvoir être confondus.
Ses traits sont trop marquez pour
pouvoir s'y méprendre.

Le Roy après cet avis ren-
voie Nerbal.

C'en est assez, Nerbal, dans
cette obscurité

J'iray jusqu'à son cœur chercher
la vérité.

Fin du troisieme Acte.

ACTE QUATRIEME.

SCENE PREMIERE.

Arisbe, le jeune Marius.

Arisbe apprend à Marius
Novembre 1715. Z

266 MERCURE

qu'il va enfin estre livré à son pere, que le Roy par un sentiment jaloux l'abandonne à la vengeance de Sylla.

Il sauve la vertu par le motif du crime.

Marius se refuse à la joye & se donne entier à la douleur de perdre Arisbe, il ose ensuite lui proposer de fuir avec lui. Arisbe deteste ce conseil. Je ressens, lui dit elle, toute l'horreur de la perte que je fais en te sauvant; mais ma douleur toute profonde qu'elle est, ne me fera rien faire qui soit indigne & de Marius & d'Arisbe.

GALANT. 269

Marius lui demande comment elle pourra échapper au devoir qui la condamne à épouser le Roy... laissez moy, répond-elle, laissez moy le soin d'accorder ma gloire & mon repos, je sçauray me dérober à cet hymenée sans interesser ma vertu.

Marius comprend que la Princesse medue de se donner la mort après lui avoir accordé sa liberté, il se livre à la douleur la plus délesperée.

Arisbe le rappelle à des sentimens plus conformes à ses destinnées presentes, elle lui

Z ij

268 MERCURE

retracedes devoirs, qui l'attachent à la fortune de son pere, elle allume dans son cœur toute la fureur de la vengeance, & quitte enfin Marius à qui elle dit pour adieux : Je vous aime, je suis, vous m'aimez, mez, fuyez, m'aydonc.

Tandis que la Princesse sort par un côté du Théâtre, Marius pere entre par l'autre.

SCENE II.

Marius, son Fils, qui est Marius, qui n'est rien d'autre fils du grand pere, & de ce que la vengeance va donner à l'Univers.

Il luy montre à la suite de ses
 triomphes la dignité de Con-
 sul que les Dieux lui promet-
 tent pour la septième fois, il
 jouit par avance du sang de
 Sylla & de ses Confederez; ces
 images n'enflament point le
 jeune Heros, il n'est occupé que
 du crime de s'armer contre sa
 propre Patrie, son pere com-
 bat son scrupule par la maxi-
 me suivante.

*Quand on voit sur le Trône un
 injuste pouvoir,*

*La révolte est permise & devient
 un devoir.*

- Le jeune Marius, amusé en-

270 **MERCURE**

suite son pere des interets
d'Arabe , le pere après lui
avoir fait honte de sa foiblesse
lui donne ses derniers ordres
par ces paroles.

*Songe à Rome , au Tyran qui luy
donne la loy.*

Le Roy paroist au fonds du
Théâtre , Marius renvoïe son
fils.

*Sors , nous sommes perdus , le
Roy nous trouve ensemble.*

SCENE III.

*Le Roy , Marius , Envoyé de
Sylla.*

Le Roy trouvant icy l'En-

voyé de Sylla en bonne intelligence avec Marius, a raison d'ajouter quelque foy à l'avis que Nerval luy a donné à la fin de l'Acte precedent, il veut donc penetrer ce mystere; voicy comme il s'y prend.

*Le Roy . . . De vostre cruauté,
Seigneur, je suis surpris,
Teint du sang paternel s'offrir
aux yeux du fils ?*

Marius répond que chargé par le Senat de conduire le proscrit à Rome, ils doivent s'accoutumer à la vûe l'un de l'autre.

Le Roy . . . Il ne vous verra plus,
Z iij

272 MERCURE

Seigneur, & dès demain
 Vous ne sortez d'icy que sa reste
 à la main.

Marius Que dites-vous ?

Seigneur,

Le Roy . . . D'où vient cette
 surprise !

Lorsque dans vos desseins ma
 main vous favorise.

Les Romains, continuent-ils,
 exigent que je leur livre Ma-
 rius, ils ont juré sa mort, elle
 leur coûteroit un crime, je
 prends sur moy la honte de
 ce crime.

Venez donc, suivez moy, Sei-
 gneur, soyez témoin.

Que je sçais quelquefois servir
Rome au besoin.

Le Roy remarque le trouble
de Marius.

Vous tremblez ? quelle terreur
soudaine ?

Peut faire en moins d'un jour
chanceler votre trône.

Marius reprend, toute sa
dignité, & dit au Roy qu'il
ne pénétre pas ses vrais senti-
mens, qu'il est bien éloigné
de compatir au sort d'un Ro-
main qui a mérité la haine de
sa Patrie, mais qu'il est indi-
gné qu'un Roy ose penser à
vanger Rome. Sçachez qu'elle

274 MERCURE

est jalouse de ses decrets, sçachez qu'un Romain condamné par la Patrie doit être immolé avec pompe dans son propre sein, & que la victime illustre reçoit le tribut consolant de ses pleurs.

*Elle en ressent une douleur
profonde.*

*Et la mort d'un Romain doit un
exemple au monde.*

Le Roy . . . vous trahissez,
Seigneur, les intentions de Sylla, il a fait choix en vous d'un
Ministre infidele; pour moy, je sçaurai le servir au gré de
ses souhaits.

CALANT. 279

Et par un Envoyé plus fidele que
vous,

L'instruire que mon bras a servi
son courroux.

Marius . . . Ah , Seigneur
arrêtez ?

Le Roy . . . C'est trop long temps
attendre.

Marius . . Je perirai moi-même ,
ou j'en saurai le deffendre.

Le Roy . . . Seigneur , j'ouvre les
yeux , je suis assés instruit ,
Et par un bruit trompeur on ne
m'a pas séduit.

Le jeune Marius vous est cher.

Marius . . . Moy je l'aime.

Le Roy . . . Vous deffendez un
fils ?

176 MERCURE

Marius... *Moy son pere ?*

Le Roy... *Ouy, vous-même.*

Marius voyant que tout est découvert, & que la feinte de-
vient inutile, dit au Roy :

Ouy, je suis Marius

Et mon nom est trop beau pour le
disavouer.

Voyez les limites dans les-
quelles j'ai resserré ces Etats
autrefois si vastes, essai de ton
pouvoir sur deux hommes il-
lustres qui tiennent ferme con-
tre l'Univers armé ;

Mais crains encor le sort de Ju-
gutha. . . .

Après ces courtoises me-
sures,

Nâces, Marius quitte la Scène,
le Roy ordonne à ses Gardes
de le suivre.

Gardes, suivez ses pas, quel or-
dure gubite, quelle audace.

Arresté dans mes fers, l'insolent
ô li, zéme menace,

Il meurt, quel crime, à civil
arresté, quel crime.

SCENE I.V.

Le Roy seul.

Le Roy se souvient que

Marius lui a donné à la troi-
sième Scène du second Acte
des soupçons contre Arisbe.

Le perfide ? il osoit accuser ce que
je n'ai jamais aimé.

278 MERCURE

*Ah ! je vois les détours de son
 vain stratagème,
 Sans doute il spectro que mes
 soupçons aigris
 Dans ses bras à l'instant alloient
 livrer son fils.*

*Quelques vers après , il se
 livre à un autre soupçon.*

*Mais quel autre soupçon
 Vient jeter dans mon ame un
 funeste poison,*

*Quel sort de Marius Ariste est-elle
 instruite ?*

*Cherchoit-elle du fils, ou la mort,
 ou la fuite ?*

Ah ! sans trop éclaircir un odieux

GALANT. 279

mystère.

Faisons couler le sang & du fils

& du pere,

Pourquoi chercher entr'eux tant
de prétextes vains,

Tous deux sont criminels, tous
deux ils sont Romains.

Point de pitié, suivons le trans-
port qui m'anime,

Et nous verrons après si c'est just-
lice, ou crime.

Fin du quatrième Acte.



240 MERCURE

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

Arisbe seule.

Dans l'entre temps du quatrième Acte au cinquième ,
Arisbe a tenu la foi d'Amin-
tas , Capitaine des Gardes du
Roy. Il s'est livré à ses desseins,
il a promis de faciliter l'évasion
des deux Marius , il a déjà
composé avec ses gardes des sol-
dats sur lesquels il croit pou-
voir compter.

Arisbe troublée s'occupe
icy du grand événement
qu'elle

GALANTE. 1281

qu'elle vient de préparer . . .
Aminras me sera-t-il fidèle ;
aura-t-il le courage de sauver
au Roy , le crime qu'il médie ;
il a peut être , le perfide , il a
peut-être déjà trahi mon se-
cret . . . mais, non on ne me
trahit point , Aminras m'est
fidèle , il sauve Marius , et
quel cœur , grands Dieux ,
seroit assez barbare pour lui
manquer de foy , . . Phœnice
arrive.

SCENE II.

Arisbe , Phœnice.

Phœnice vient dire à la Prin-
November 1715. Aa

232 MERCURE

celle , que la Barque est sur le rivage , en état de recevoir les deux Romains . . . Cethegus paroist.

SCENE III.

Arisbe , Phœnice , Cethegus.

Cethegus apprend à la Princesse qu'Amintas a rétracté ses engagements , que la réflexion la ramené à son devoir envers le Roy , qu'il vient de changer la garde des deux Marius & qu'ils sont tres étroitement resserrez.

*Le remords s'est saisi de cette ame
vulgaire ,*

*Il a changé la garde , & du fils
& du pere ,*

*Tous ceux qu'auprès de nous vos
soins avoient placez ,*

*Par son ordre cruel viennent d'être
chassez.*

Céthégus se retire après
avoir annoncé cette funeste
nouvelle , Arisbe de sesperés
renvoye Phœnice pour obser-
ver tout ce qui se passe , &
luy en venir rendre compte.
Le jeune Marius arrive sur la
Scene.



SCENE IV.

Arisbe, le jeune Marius.

Ces malheureux Amans s'en-
retiennent douloureusement
de leur peril commun. Ma-
rius qui voit sa mort certaine,
supplie Arisbe de luy sauver la
honte de perir par les mains
d'Hiempsal, il exige avec ins-
tance qu'elle luy donne son
poignard, ... d'abord Arisbe
a horreur du dessein de Ma-
rius; mais comme il insiste en
justifiant son desespoir, elle
cede, mais animée du même
courage, oui, dit-elle, insultons

GALANT, 225

au sort qui nous menace, tu
recevras ce poignard de la
main d'Ariste, mais teint de
son sang . . . le père de Marius
qui arrive sur la Scène suivi
de Céthégus suspend le déses-
poir des Amans.

ACTE V

SCENE V.

Ariste, Marius, son Fils

Marius vient annoncer à
son fils qu'enfin tout est prêt
pour le départ. Qu'Amyntas
n'est rien moins qu'infidèle,
qu'il avoit changé la première
garde pour en substituer une
d'une fidélité plus éprouvée,

286 MERCURE

Céthégus. présente une épée
au jeune Marius qui demeure
immobile les yeux fixez sur
Arisbe. Marius pere soutenu
des genereux conseils d'Arisbe
même emmene enfin son fils.

SCENE VI.

Arisbe seule.

Arisbe dans une Monolo-
gue Elegiaque , se livre aux
mouvements variez de sa dou-
leur . . . Phœnice arrive.

SCENE VII.

Arisbe , Phœnice.

Phœnice vient dire à la Prin-

celle que le Roy instruit de la
fuite des Romains les fait pour-
suivre, à peine a-t-elle dit cette
nouvelle que le Roy paroît
au fonds du Théâtre donnant
cet ordre à Nérbal.

*Ils mourroient glorieux en mou-
rant sous les armes,*

*Qu'on deffende leurs jours de tout
sanglant effort,*

*Soldats, je veux leur honte encor
plus que leur mort.*

Le Roy après avoir donné
cet ordre avance sur le devant
du Théâtre.



SCÈNE VIII.

Le Roy, Arisbé.

Le Roy. Quoy, Madame, en ces lieux vous devancez l'aurore :

Qui pourra m'expliquer des projets que j'ignore ?

Que cherchez-vous icy, dans l'instant précieux,

Où le sommeil encor devroit fermer vos yeux ;

Vous ne répondez rien ? on me traitera de trahie cruelle.

Arisbé répond au Roy qu'il se justifiera mieux qu'il ne voudra luy même des soupçons qu'il a conçû contre elle.

Je

*Je me justifieray mieux que vous
ne voudrez.*

*Le Roy .. Ah je vous aime encor,
tâchez d'estre innocente ,*

Madame

Nerbal arrive.

SCENE IX.

Le Roy , Arisbe , Nerbal.

Nerbal vient apprendre au
Roy , que les deux Romains à
force de courage, ont échapez
aux assaillans, qu'après en avoir
fait un grand carnage , ils ont
passez le Ruber à la nage , &
ont laissez les troupes du Roy
spectatrices de leur fuite.

Novembre 1715. Bb

296 MERCURE

Le Roy entre en fureur &
s'adressant à Neibal, dit . . .

*Tu te plais à vanter les efforts
de leur bras,*

*C'est toy qui m'a trahi, perfide
tu mourras.*

Arisbe alors revele au Roy,
que c'est elle qui a sauvé l'un
& l'autre Marius, de ses mains
barbares; que le seul Amintas
est entré dans la conspiration.
Elle avoue sa passion pour le
jeune Marius. *Voilà tous mes
forfaits*, dit-elle, & se frappant
d'un poignard, ajoute: *Et voilà
ta victime.*

Le Roy. Ah, Madame; elle expire, hélas! Dieux inhumains, Faut-il payer si cher le salut des Romains.

Fin du cinquième & dernier Acte.



L'Auteur de l'extrait a souhaité, que je transférasse au mois prochain l'impression de son examen critique. Il m'a dit pour raison, que, quoy que ses remarques ne doivent entrer en aucune considération dans le sort de la Piece, il luy sembloit du devoir étroit d'un galant homme, de ne les faire

B b ij

292 MERCURE

paroître, que quand l'Auteur aura recueilli tous ses droits. Cette Tragedie, en lui supposant même le plus grand succès, sera dévolue aux Comédiens le mois prochain, & sera imprimée, alors la critique aura d'autant meilleure grace à se montrer, qu'elle sera contradictoire avec la Piece.



Pendant que nous sommes sur le chapitre de la Comedie, il est à propos de dire en passant un mot des Comediens, non pas que je croye le Lecteur fort intéressé à lire ce qui les re-

garde ; mais parce qu'étant membres d'une Troupe publique, & exposée tous les jours à la vûe de tout le monde, il peut se trouver des gens curieux d'apprendre de leurs nouvelles & c'est justement pour ceux-là que je dis que *Messieurs Poissons pere & fils* sont rentrez à la Comedie, qu'ils y ont jouëz avec succès, & reçû mille applaudissemens ; mais que malgré cette justice dont le Public les honore, les Spectateurs sont rebutez de se les entendre annoncer, & de voir tous les jours les affiches ornées du faste

B b iij

de leur nom.

C'est en leur faveur qu'on a été obligé de faire une réforme, Maadame la Duchesse de Berry ne voulant point, par un excès d'indulgence, charger la Troupe d'un nombre surnuméraire d'Acteurs. Le sieur Moligny a eu le malheur d'être compris dans cette réforme, sans que sa disgrâce ait été une suite de sa négligence ou de son incapacité ; mais seulement parce que le sieur Dumirail qui faisoit les mêmes rôles que luy, a eu sur luy l'avantage d'estre propre aux Bal-

lets & autres divertissemens qui ont lieu dans plusieurs pieces , la Comedie n'ayant pas d'ailleurs la liberté de prendre hors de sa Troupe , des Acteurs pour servir à l'exécution de ces divertissemens. Voila le motif de son exclusion; mais un grand nombre de suffrages illustres luy donne lieu d'esperer sa rentrée à la Comedie.

J'ajoute à cet article que les Comédiens nous menacent, ou plutôt qu'ils ont résolu de mettre les places de leur Amphithéâtre à trois livres douze sols. Si on les laisse les Maîtres

Bb iiij

de cette vexation, à qui en appeller de leur tyrannie ? c'est au Public luy même, à s'en venger, & il est trop sage, pour daigner honorer de sa présence, les Tyrans de ses plaisirs.

On continuë a jouer Marius, M. Pontcùil y fait le rôle d'Hiempsal & M. Beaubours celui de Marius le Pere, & quoyque l'Auteur juge, que le rôle de Marius est le rôle supérieur, M Pontcùil a trouvé le secret de faire primer le sien. Pour le rôle du jeune Marius, représenté par M. Quinaut, les spectateurs ont

eû lieu d'en estre fort contents.
 Le rôle d'Arisbe a esté par-
 faitement rempli , Mademoi-
 selle Duclos en étoit chargé.

AVERTISSEMENT.

Je recommande encore
 l'affranchissement des ports de
 lettres , & j'ay mes raisons
 pour ne cesser de le faire. J'a-
 vertis en même temps mes
 Lecteurs , que je ne donne
 point de chansons sans la note,
 non plus que de Livres sans
 mon paraphe , composé com-
 me je l'ay déjà dit d'une L. &

298 MERCURE

de deux doubles F. enlascées ensemble & fermées par un D. d'une façon inimitable. Si l'on trouve quelqu'un de mes exemplaires qui n'ait point ces deux conditions, on m'obligera infiniment de me le renvoyer. Je suis encore obligé en conscience, d'avertir le Public, que je lui ay donné les premiers jours du present mois, le Journal Historique de toutes les circonstances singulieres qui ont precedé la mort du Roy Louis XIV. de l'avenement de Louis XV. à la Couronne de France, avec

une Liste exacte & étendue de l'établissement des Conseils , des noms , qualitez , demeures & départements des Présidents , & des Conseillers desdits Conseils. J'ay ajouté à cela, l'avis le plus rare & le plus précieux dont on puisse faire part au Public. Je lui ay annoncé M. de Villards , Auteur de la plus merveilleuse découverte du monde , comme un homme à qui seront infiniment redevables tous ceux qui ne se piquent pas d'une orgueilleuse incredulité. Mon témoignage fondé sur mon

300 MERCURE

expérience ne luffit pas pour établir l'excellence de son eau merveilleuse ; mais plusieurs personnes dignes de foy, en publieroient les prodiges , si les circonstances de leurs maladies ne les condamnoient pas au silence. D'ailleurs M. de Villards ne fouhaite rien tant que de fatisfaire les curieux , en leur démontrant les vertus de son eau , qui est certainement un remede universel, dont les qualitez ont esté amplement déduites dans le Journal dont je viens de parler. Ce Livre se vend chez D. Joller , &

J. Lamelle , au bout du Pont
S. Michel , du côté du Marché
neuf , au Livre Royal.

A V I S.

Le sieur de Woolhouse
(Gentilhomme & Oculiste
Anglois) qui a demeuré ci-de-
vant à l'Hostel Nostre Dame ,
ruë S. Benoist , au Fauxbourg
S. Germain , & dernièrement
à l'Hostel d'Hollande de la
ruë du Colombier , proche le
Palais Abbatial de S. Germain
des Prez , demeure présente-
ment au College de l'Ave-

Maria, vis-à-vis le petit Portail de S. Estienne du Mont, attenant l'Abbaie de Sainte Geneviève, dans l'Université. Il y enseigne (en peu de tems) & pratique heureusement quarante différentes opérations manuelles sur l'œil, (indispensablement nécessaires pour la guérison radicale d'autant de différents maux de l'œil,) étant Oculiste (de Pereen Fils) depuis quatre generations. Il a des sçavants Eleves dans les principales Villes de l'Europe. Il traite les Pauvres (qui sont munis des Certificats de leurs

Curez) pour l'amour de Dieu,
& il remédie (par des medica-
ments doux, prompts & seurs)
à tous les autres maux d'yeux
(guerissables) entre les cent
soixante & treize diverses in-
dispositions, auxquelles cet or-
gane admirable est sujet. Il
donne les noms & les demeu-
res des Personnes qu'il a gue-
ries (de pareilles maladies) à
tous ceux qui voudront en
être éclaircis, quoiqu'il devroit
être assez connu depuis vingt-
sept années qu'il a esté à Paris.
Et comme la plûpart des Ma-
lades qui sont venu consulter

304 **MERCURE**

M. de Woolhouse (depuis long temps) au sujet de l'incommodité de leurs yeux , se sont trouvez absolument incurables , & qu'ils se plaignent fort d'avoir esté maltraitez ailleurs , pendant plusieurs mois , avec perte irreparable de leurs yeux ; ledit Sieur de Woolhouse fait certifier au Public , qu'il répond d'abord pour la guerison absolüe & radicale , ou bien qu'il declare par écrit la maladie incurable au premier coup d'œil , retranchant de la sorte , tous les abus que l'ignorance , ou avarice peuvent suggerer

suggerer aux femmelettes , & autres dont tout le talent & sçavoir-faire consistant en quelque eau , ou en quelque poudre, ne sçauroit estre bon qu'à une maladie particuliere ; de sorte qu'il y a toujours plus de cent contre un , que le malade à la fin ne perde sa vûë.

Et par ce que des Sçavans & curieux Etrangers, se font toujours un plaisir (en venant voir la riche Bibliotheque de Sainte Geneviève du Mont) d'entrer chez M. de Woolhouse pour voir ses différentes curiositez d'instrumens, & des

Novembre 1715. Cc

306 MERCURE

livres ôphthalmiques, d'Anatomies artificielles & de préparations naturelles de l'œil, & (entr'autres) d'une Anatomie artificielle, qui luy a esté envoyée par le grand Duc de Florence (à cause d'un Eleve Florentin, qui apprend actuellement l'Art d'Oculiste du Sieur de Woolhouse, aux dépens de ce Souverain;) mais ces Curieux susdits perdent souvent leur peine par l'absence de M. de Woolhouse; ainsi on leurs fait sçavoir que ledit Gentilhomme restera chez luy tous les Lundis jusqu'à

midy pour les bien recevoir, & satisfaire à leurs souhaits, & à leurs empressements.

M. de Woolhouse fait aussi signifier qu'il ne reçoit aucune Lettre des Provinces, sans que le port n'en soit affranchi, & qu'on ne le trouve chez luy, que jusqu'à midy au matin, & après cinq heures du soir: & enfin qu'il veut bien acheter (à prix raisonnable) toutes sortes d'instrumens appartenans aux Oculistes, tout Manuscrit ou Livre imprimé (en toutes sortes de langages) qui traite exprés de cette Art,

Cc ij

soit en partie, soit en general ;
enfin toute curiosité oculaire,
digne du cabinet d'une per-
sonne curieuse en cette sorte
de rareté.

Il est aussi bon d'avertir qu'il y a aux environs, quatre à cinq personnes qui se font passer clandestinement pour luy, qu'ils surprennent & détournent les Malades par des gens apostez exprés dans le voisinage, & qu'ils les menent à un autre College où le Sieur de Woolhouse n'a jamais demeuré, quoy qu'en effet il y demeure quelque Medecin ou Etudiant en Chirurgie, &c.





TABLE.

<i>E</i> Xorde.	3
Ode sur la Paix.	5
Le Cœur de Louïs le Grand, Ode.	14
Extrait de l'Oraison funebre du Roy, que le R. Pere Porée a prononcé le 12. de ce mois dans le College des Jesuites.	25
Histoire.	64
Chanson.	91
Le Curieux Impertinent, Conte.	94
Epigramme.	100

T A B L E.

<i>Sonnet à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume.</i>	102
<i>Autre sur la mort du Roy.</i>	104
<i>Autre sur des Bouts-rimez.</i>	107
<i>Rondeau à M. le Marquis * *</i>	109
<i>Autre à Damon.</i>	111
<i>Chapitre des Enigmes.</i>	113
<i>Nouvelles.</i>	118
<i>Extrait d'un Poëme Latin sur la mort de Louis XIV.</i>	130
<i>Réponse aux Questions.</i>	151
<i>Premier article des Morts.</i>	164
<i>Mariage.</i>	186
<i>Justification de l'Auteur.</i>	194
<i>Second article des Morts.</i>	198

T A B L E.

<i>Dons du Roy.</i>	205
<i>Extrait de la Tragedie nouvelle, intitulée Marius.</i>	209
<i>Avertissement aussi important aux Lecteurs qu'utile à l'Au- teur.</i>	297
<i>Avis</i>	301



La Figure doit regarder la p.

21

